

**LIVE  
DMA**  
LINKING INITIATIVES AND VENUES IN EUROPE DEVELOPING MUSICAL ACTIONS

# THE SURVEY

**LES SALLES DE CONCERT ET LES CLUBS EN EUROPE  
- CHIFFRES CLÉS -**


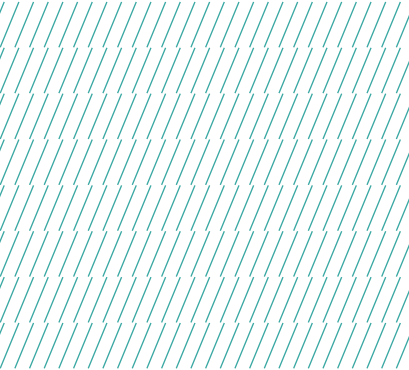








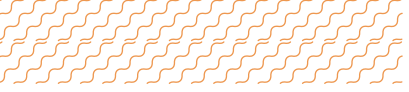

*Publication janvier 2020, sur la base de données 2017*

Traduit en 2021 par la FEDELIMA - Fédération des lieux de musiques actuelles



Co-funded by the  
Creative Europe Programme  
of the European Union

# TABLE DES MATIERES

	<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
	<b>CHIFFRES CLÉS</b>	<b>2</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>SALLES DE CONCERT ET CLUBS</b> : LE RÔLE MOTEUR DU SECTEUR DE LA MUSIQUE LIVE</li><li>• <b>LES STATUTS JURIDIQUES</b> : DES MODÈLES ÉCONOMIQUES VARIÉS</li><li>• <b>LES JAUGES</b> : UNE DIVERSITÉ POUR TOUS LES GOÛTS</li><li>• <b>ACTIVITÉS</b> : PLUS QUE DE LA MUSIQUE LIVE</li><li>• <b>ÉVÉNEMENTS MUSICAUX, REPRÉSENTATIONS ET FRÉQUENTATION</b> : LE TEMPS DE LA RENCONTRE ENTRE ARTISTES ET PUBLICS</li><li>• <b>RESSOURCES HUMAINES</b> : LE TRAVAIL DANS LES COULISSES</li><li>• <b>PRODUITS ET CHARGES DES SALLES DE CONCERT</b></li></ul>	
	<b>CHIFFRES CLÉS DES SALLES DE CONCERT PAR REGION, PAYS OU MEMBRE DE LIVE DMA</b>	<b>15</b>
	<b>À PROPOS DE LIVE DMA ET DE L'ETUDE</b>	<b>16</b>
	<b>AGISSONS !</b>	<b>17</b>
	<b>POPULATION DE L'ENQUÊTE</b>	<b>18</b>
	<b>MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE</b>	<b>19</b>
	<b>CONTACTS</b>	<b>20</b>
	<b>ANNEXE 1</b> RECOMMANDATIONS	<b>21</b>
	<b>ANNEXE 2</b> DÉFINITION ET LEXIQUE DE L'ÉTUDE	<b>23</b>
	<b>ANNEXES 3</b> VUE D'ENSEMBLE DES SALLES : SELON LEUR STATUT JURIDIQUE	<b>24</b>
	<b>ANNEXE 4</b> VUE D'ENSEMBLE DES SALLES PAR RÉGION (PAR MEMBRE DE LIVE DMA)	<b>27</b>



# INTRODUCTION

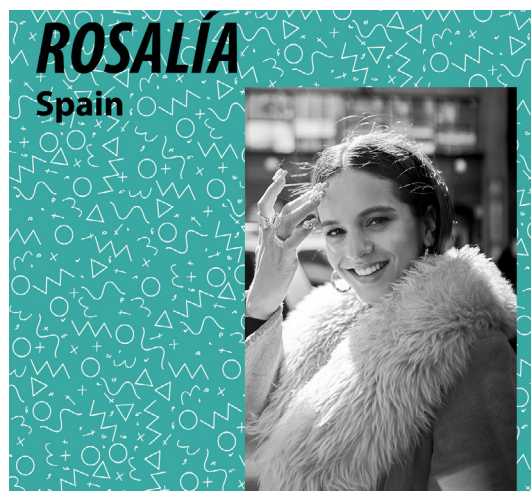
**Live DMA est un réseau très structuré de lieux de musiques actuelles couvrant l'ensemble du continent européen et représentant 2 597 salles de concert et clubs, regroupés en 19 réseaux membres dans 15 pays.**

Depuis 2012, Live DMA collecte des données pour mettre en valeur l'énorme impact artistique, social et économique des salles de concert et des clubs en Europe. Les données sont utilisées à des fins de représentation, à l'échelle locale, nationale et européenne ; elles peuvent aider les salles et les associations représentatives à sensibiliser différents acteurs et actrices aux enjeux du secteur et à adapter leurs politiques de soutien à la musique live.

Pour la période 2017-2021, le projet *Live Style Europe* de Live DMA reçoit des financements du programme *Europe Créative* de la Commission européenne. L'un des principaux objectifs de *Live Style Europe* est l'amélioration de la représentativité des lieux de musiques actuelles et l'échange de connaissances entre ces lieux et leurs réseaux. Live DMA est un interlocuteur reconnu par les institutions européennes. Nous interpellons les décideurs européens pour qu'ils améliorent les conditions de la musique live en Europe et la viabilité économique des scènes musicales locales. Live DMA soutient fortement et contribue activement à l'émergence de « Music Moves Europe », un programme européen dédié au secteur du live, et au développement d'un Observatoire européen de la musique.

Dans cette perspective, nous espérons que ce rapport pourra aider les décideurs à mieux comprendre les réalités des lieux de musiques actuelles en Europe, à les convaincre de l'importance de mécanismes de soutien public et d'inclure nos propositions dans leurs politiques musicales à venir.

Le *Survey* (rapport d'enquête de Live DMA) présente un certain nombre de chiffres clés concernant les salles et les clubs en Europe ; il se concentre sur leurs caractéristiques principales, leurs fonctions, leurs activités, leurs publics, leurs ressources humaines et leurs finances, et permet de mieux comprendre leur rôle, leur potentiel et les valeurs qu'ils portent. Nous offrons également une lecture plus précise des différents types de salles de concert, plus précisément à partir de leur statut juridique et de leur jauge. Dans cette nouvelle publication, nous affinons notre regard sur les différences entre types de salles et de clubs, selon que leur statut juridique est public, privé à but non lucratif (très souvent associatif) ou privé commercial. Nous présentons également un état général des caractéristiques principales des salles de concert par grande région géographique et par membre du réseau. Nous parvenons ainsi à mieux appréhender la grande diversité des situations, des modèles économiques et à établir des comparaisons entre salles similaires à l'échelle du continent. Dans la dernière partie de ce rapport, nous proposons une série de recommandations nourries par les résultats fournis.



*« Sans l'aide de tous ces lieux, je n'aurais jamais pu me découvrir, comme musicienne, comme interprète, comme artiste. Longue vie à tous ces petits temples de la musique live, nous devons les protéger car, sans eux, les passionné-e-s de musique sont perdus. »*  
**Rosalía**



*« Tout au long de ma carrière, j'ai eu la chance d'être invitée à jouer dans une multiplicité de salles différentes, grandes et petites. Je ne serais jamais devenue l'artiste que je suis maintenant sans le soutien des petites salles. Les plus petits clubs ont constitué un espace de préparation idéal pour les grands festivals. L'intimité entre le public et l'artiste, le processus créatif sur scène ne se réalisent complètement que dans les petites salles. C'est pourquoi c'est toujours là que je préfère chanter. »*  
**Selah Sue**

Extraits de la campagne « What Artists Say », juin 2019.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur :**  
Check <http://www.live-dma.eu/what-artists-say>  
[#SupportYourLocalMusicScene](https://twitter.com/SupportYourLocalMusicScene)

# CHIFFRES CLÉS

Ces chiffres sont tirés de données 2016 et 2017 collectées en 2018-19 auprès de 604 salles de concert membres du réseau Live DMA, et extrapolés pour représenter l'ensemble des 2 597 salles membres du réseau en 2017.

## SALLES DE CONCERT ET CLUBS : LE RÔLE MOTEUR DU SECTEUR DE LA MUSIQUE LIVE

Les salles et clubs membres de Live DMA totalisent près d'un million de représentations artistiques par an. Ces lieux sont des plateformes précieuses pour révéler les artistes – particulièrement celles et ceux qui émergent – et leur permettre de construire leur public. Ces dernières décennies, se produire en concert est devenu d'autant plus crucial pour la plupart des musicien·ne·s, dans un contexte de déclin des ventes physiques et de visibilité accrue sur les plateformes de streaming.

Les lieux de musiques actuelles génèrent de nombreux emplois et suscitent l'acquisition de nombreuses compétences : gestion, administration, production, communication, programmation, formation, technique, relations publiques, médiation, entre autres fonctions. Les personnes impliquées dans l'activité des salles ont l'opportunité de développer des parcours professionnels polyvalents, en combinant une multiplicité de tâches. De même, les bénévoles y acquièrent une expérience et des compétences fondamentales dans leurs parcours professionnels futurs.

Les dépenses réalisées par les salles de concert sont assez similaires malgré la diversité des lieux (plus ou moins grands, associatifs ou commerciaux), les coûts se répartissant à peu près équitablement pour la programmation, le personnel et les infrastructures. En revanche, les modèles économiques sont très différents selon le type de salle (jauge, statut juridique), comme nous le verrons dans les prochains chapitres.

Non seulement les salles de concert et les clubs représentent plus d'un milliard d'euros de recettes, un vrai gisement d'emploi tant pour les artistes que pour le personnel, mais ils participent aussi au dynamisme des villes et des espaces ruraux. Le *Music Cities Manual*, publié par Sound Diplomacy<sup>1</sup> explique comment **“la musique crée des emplois, est un outil de régénération urbaine, accroît la production économique, profite au tourisme, améliore la qualité de vie, soutient l'intégration sociale, œuvre aux objectifs de développement durable et nourrit la florissante économie de la nuit.”** L'activité des salles et clubs a également d'autres retombées économiques, qui ne sont pas décrites dans ce rapport, mais que l'on peut retrouver dans d'autres études publiées par nos membres, dont le *UK Live Music Census*<sup>2</sup> et le *Berlin Club Study*<sup>3</sup> ; ce dernier note

que : **“le chiffre d'affaires des clubs berlinois a un effet considérable sur le chiffre d'affaires global, avec un coefficient multiplicateur de 1,3. Entre 20 et 25 % de la production économique revient aux gouvernements locaux ou à l'État par le biais de taxes.”**

### Tous les ans, les 2 597 salles de concert et clubs membres de Live DMA

ORGANISENT	PRÉSENTENT	ATTIRENT
<b>400 000</b> événements musicaux	<b>950 000</b> représentations artistiques	<b>70 MILLIONS</b> de visiteur·se·s

<b>87 000</b> personnes sont employées dans les salles et les clubs	dont <b>28 000</b> employé·e·s  et <b>56 000</b> bénévoles* (*cf. focus p.10 et définition du terme « bénévole » en Europe p.23 )
--	--

Les salles et clubs engendrent **1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires**, dont **620 millions d'euros** proviennent des ventes de billets. Les salles dépensent **530 millions d'euros** pour la programmation et **560 millions d'euros** en frais de personnels.

1 <http://www.live-dma.eu/the-music-cities-manual/>

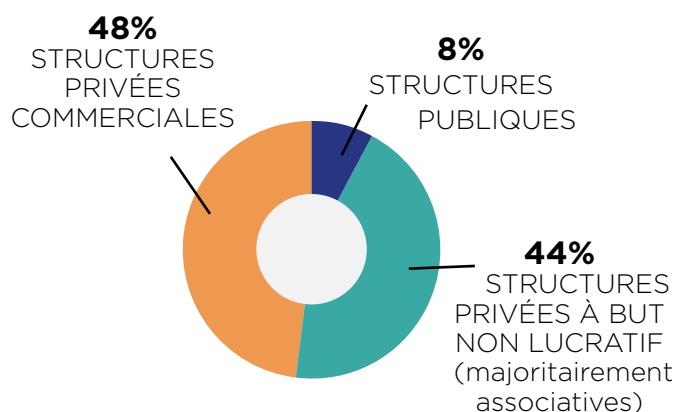
2 <http://www.live-dma.eu/uk-live-music-census/>

3 <http://www.live-dma.eu/club-culture-berlin-facts-figures/>

## LES STATUTS JURIDIQUES : DES MODELES ÉCONOMIQUES VARIÉS

**8 %** des salles membres de Live DMA sont des structures publiques, **44 %** des structures privées à but non lucratif (très majoritairement sous formes associatives) et **48 %** des structures privées commerciales. Le secteur de la musique live repose sur un écosystème complexe qui se reflète dans la diversité des modèles économiques et des types de réglementations auxquelles les salles doivent se soumettre. Les salles et les clubs ont par conséquent différents besoins et différentes priorités, et créer des politiques publiques de la musique qui les prennent tous en compte peut se révéler ardu. La présente étude permet de mieux comprendre le paysage européen de la musique live. Malgré cette complexité, les différents types de salles ont tant de pratiques en commun que de nombreuses actions politiques peuvent leur être profitables à toutes. Cette étude se veut une première étape pour identifier les différents niveaux d'actions adéquates, afin que les législateur-ice-s puissent soutenir la grande diversité du secteur européen de la musique live. En dépit de la diversité des statuts juridiques, salles et clubs ont des objectifs communs : programmer une multiplicité d'artistes, accueillir des publics variés, développer un projet lié à leur territoire et être reconnus comme des acteurs culturels.

### Statuts juridiques de l'ensemble des salles :

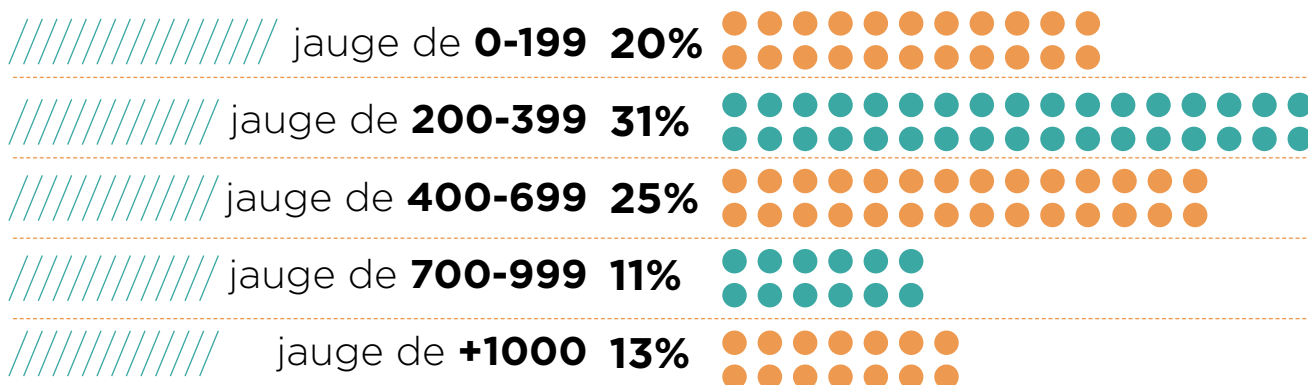


**Les associations de musique live membres de Live DMA sont fédérées autour d'un idéal d'intérêt général ; toutes doivent lire, signer, accepter et suivre une charte éthique qui exprime clairement ces valeurs.**

Cette charte est consultable sur la page suivante :

[http://www.live-dma.eu/wp-content/uploads/2019/06/LiveDMA\\_Ethical\\_Charter\\_2019.pdf](http://www.live-dma.eu/wp-content/uploads/2019/06/LiveDMA_Ethical_Charter_2019.pdf)

## LES JAUGES : UNE DIVERSITÉ POUR TOUS LES GOÛTS



Les résultats de l'étude révèlent que **51 %** des salles ont des petites jauges (inférieures à 400 places). **36 %** sont de taille moyenne (400 à 999 places) et **13 %** sont des grandes salles (plus de 1 000 places). Les lieux les plus grands sont le plus souvent constitués de plusieurs salles de concert plus petites. La **jauge médiane** de l'ensemble des salles de concert est à **375 places**. En cela, les structures adhérentes de Live DMA sont pour l'essentiel et de façon générale de petites salles de concert, contrairement aux

salles « arena » ou de type « Zénith » composées d'une salle principale.

En moyenne, les structures publiques disposent de salles de concert plus grandes (médiane de 600 places), alors que les salles associatives ont une médiane de 399 places et les salles privées commerciales ont une capacité de 300 places. Ce dernier chiffre tient principalement à la petite taille des jauges en Allemagne, Espagne, Suède et au Royaume-Uni.

## ACTIVITÉS : PLUS QUE DE LA MUSIQUE LIVE

Les lieux de musiques actuelles ont pour point commun de proposer principalement des activités d'organisation de concerts et de programmation musicale, mais seuls **37 %** sont exclusivement dédiés à la musique live. Un tiers de l'ensemble propose des activités culturelles, des locaux de répétition, des projets artistiques et de l'accompagnement musical. Un autre tiers de l'ensemble associe des concerts à la gestion d'un bar ou d'un

restaurant en dehors des horaires de concert. De plus, près de la moitié des répondants ont des fonctions pluridisciplinaires (cinéma, théâtre, galerie photo, entre autres).

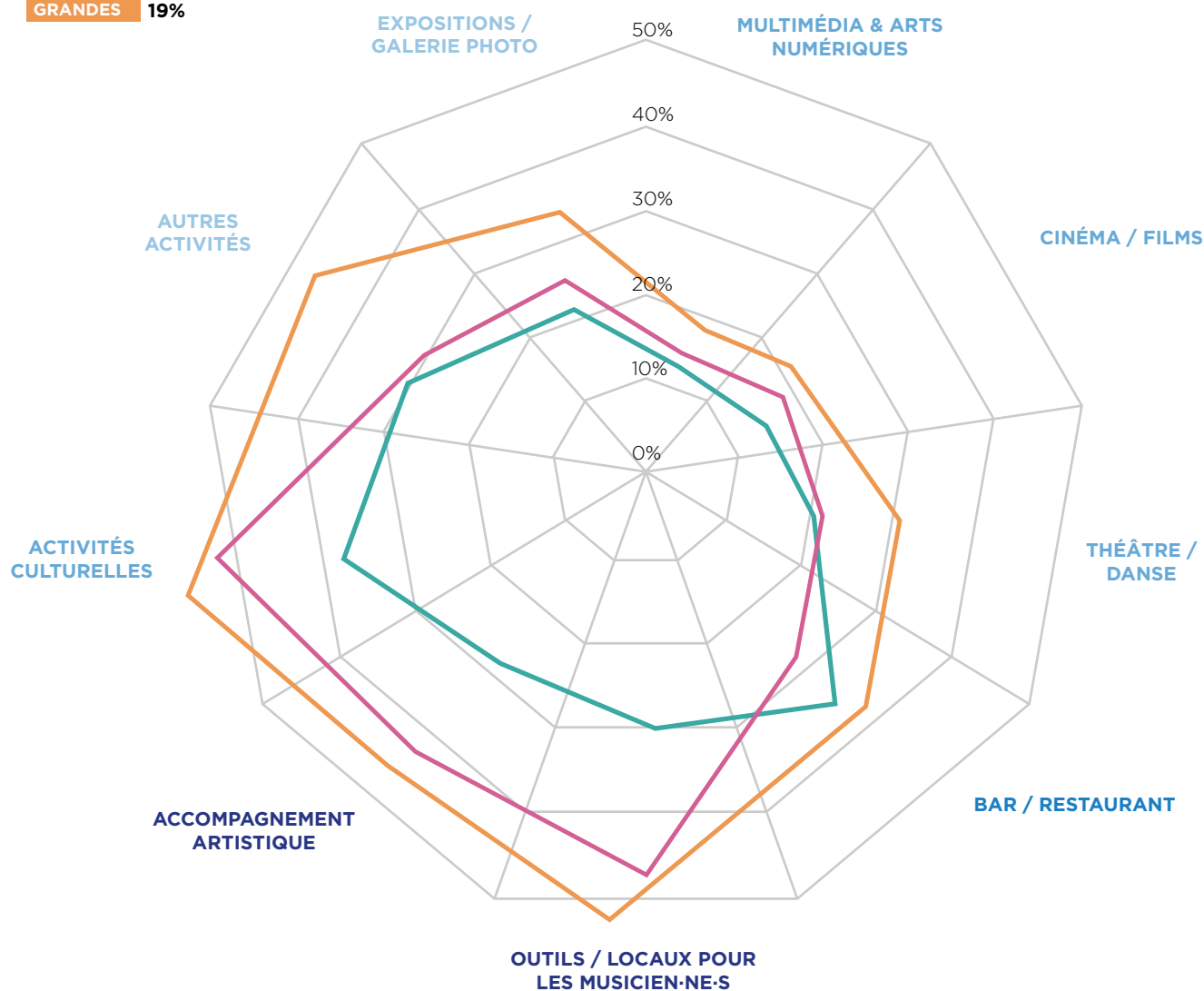
Les résultats de l'enquête nous montrent que plus la salle est petite, plus elle a de chances de se spécialiser dans l'organisation de concerts, alors que les salles plus grandes offrent plus fréquemment des activités annexes.

### Activités des salles selon la jauge

#### • L'ORGANISATION DE CONCERTS COMME UNIQUE ACTIVITÉ ?

PETITES	35%
MOYENNES	26%
GRANDES	19%

— PETITES  
— MOYENNES  
— GRANDES



## Activité des salles selon le statut juridique

### • L'ORGANISATION DE CONCERTS COMME UNIQUE ACTIVITÉ ?

STRUCTURE PUBLIQUE 2%

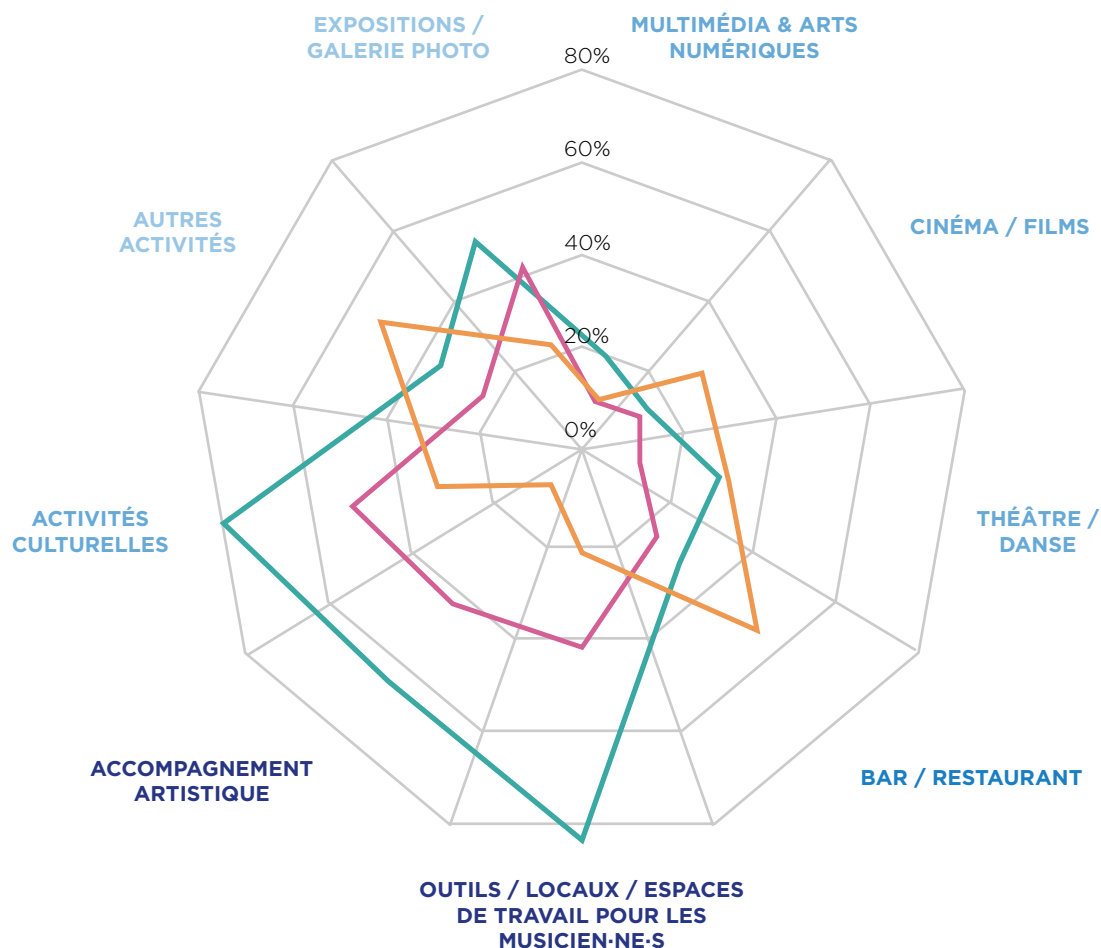
STRUCTURE PRIVÉE À BUT NON LUCRATIF 34%

STRUCTURES PRIVÉES COMMERCIALES 30%

— STRUCTURE PUBLIQUE

— STRUCTURE PRIVÉE À BUT NON LUCRATIF (majoritairement associatives)

— STRUCTURE PRIVÉE COMMERCIALE



Les salles publiques, particulièrement, ne se consacrent presque jamais exclusivement à l'organisation de concerts (**2 %**). Elles proposent plus souvent des activités culturelles (**80 %**), en plus des concerts, là où seulement **45 %** des salles associatives et **31 %** des salles privées commerciales assument cette fonction.

Les salles publiques et associatives proposent plus souvent des outils et des locaux pour accueillir les musicien-ne-s. Elles accompagnent plus souvent les projets artistiques que les salles privées commerciales.

Ces dernières ont un modèle économique qui inclut souvent une fonction de bar ou restaurant en dehors des heures de concert, qui leur permet de couvrir en partie les coûts de programmation. De nombreuses salles membres du réseau Live DMA sont également des centres pluridisciplinaires reliant des artistes et des publics issus de différentes formes et courants artistiques.



## ÉVÉNEMENTS MUSICAUX, REPRESENTATIONS ET FRÉQUENTATION : LE TEMPS DE LA RENCONTRE ENTRE ARTISTES ET PUBLICS



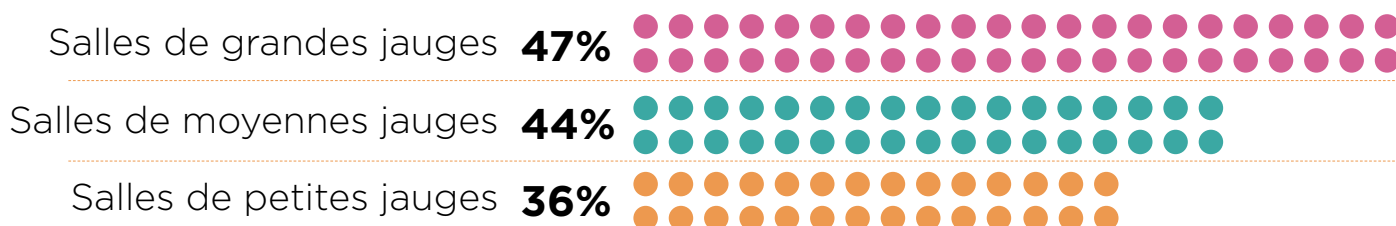
En moyenne, une salle de concert ou un club organise **157** événements musicaux par an et programme **367** représentations artistiques à cette occasion, pour une moyenne de **2,3** performances artistiques par événement musical. À côté des têtes d'affiche, il s'agit la plupart du temps de premières parties et/ou d'un plateau incluant plusieurs artistes.

La programmation de premières parties et de

plateaux multiples permet aux salles de présenter plus de jeunes talents, une expérience importante pour les artistes locaux et un événement crucial pour le développement de leur carrière.

**38 % de l'ensemble des salles organisent aussi des festivals ; le cas de figure est plus fréquent pour les plus grandes salles.**

### Part des salles organisant des festivals selon leur jauge





On considère souvent que la diffusion de musique en streaming a un impact sur les pratiques musicales live : les gens rechigneraient de plus en plus à assister pendant 60 à 90 minutes au concert d'un-e seul-e artiste. L'étude révèle pourtant que le public ne se détourne pas de ces formats traditionnels, le nombre de concerts réguliers et de places achetées restant à des niveaux très élevés. De surcroît, les salles s'adaptent éga-

lement aux nouvelles circonstances et aux nouvelles pratiques du public en organisant plus de plateaux multiples, d'événements conceptuels et de soirées club. Associés à la musique live, les nouveaux supports et formats créent des expériences complémentaires qui ne se substituent pas à l'expérience des concerts.



## Entrées payantes et gratuites – ensemble des salles



**83 % de l'ensemble des entrées sont payantes, 17 % gratuites.**

**Les plus petites salles** programment plus souvent des concerts gratuits. Il s'agit surtout de salles qui disposent également d'un bar ou d'un restaurant.

**En moyenne, il y a plus d'entrées gratuites aux concerts des salles publiques (23 %) qu'à ceux des salles associatives (20 %) ou privées commerciales (16 %).**

### STRUCTURES PUBLIQUES



### STRUCTURES PRIVÉES À BUT NON LUCRATIF



### STRUCTURES PRIVÉES COMMERCIALES



L'accès à des événements gratuits crée des habitudes culturelles bénéfiques, notamment pour les publics plus jeunes. C'est aussi une façon d'ouvrir les salles à des publics plus vastes, qui prendront moins de « risques financiers » en se rendant à un concert ne correspondant pas à leurs goûts musicaux. Ainsi, les subventions peuvent aider à organiser des événements gratuits et offrir des opportunités de faire découvrir de jeunes talents à de nouveaux publics.

Malheureusement, Live DMA a conscience qu'il y a un revers à la médaille. Par exemple, les structures privées considèrent parfois que les événements gratuits proposés par des structures publiques constituent une concurrence déloyale à leurs propres manifestations, notamment en l'absence de soutien public. Ces concerts, souvent proposés par des municipalités, programment gratuitement de grandes vedettes, surtout pendant l'été. Une situation qui résulte probablement de la concurrence directe que se livrent de plus en plus les grandes villes pour être plus attractives à l'échelle nationale ou européenne. Cela peut avoir pour effet de nourrir au sein des publics une certaine culture de la gratuité. La seule solution à ce problème, c'est plus de dialogue et de coopération entre les acteurs privés et publics pour la mise en œuvre de politiques musicales à l'échelle locale : des subventions pour programmer des talents émergents, la baisse de l'âge légal d'accès aux salles (moins de 18 ans), l'organisation conjointe d'événements majeurs avec les salles existantes et la mise en œuvre de politiques de long terme pour protéger les lieux de musiques actuelles.

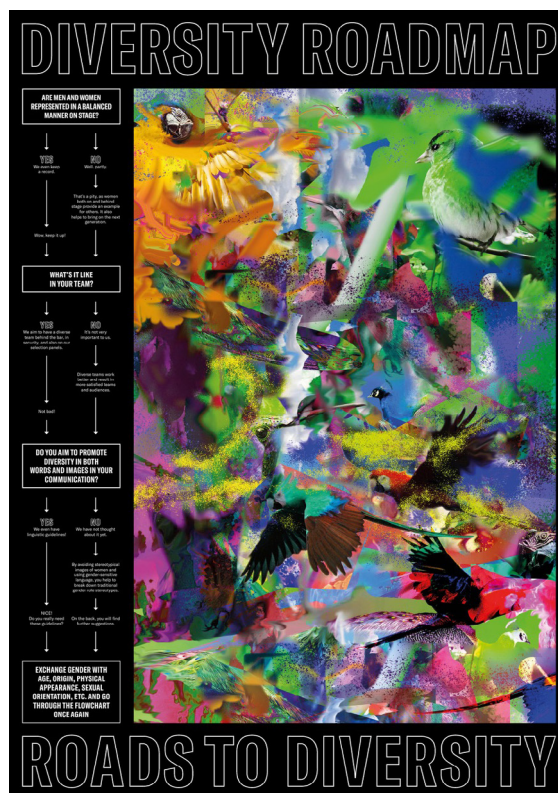
Les salles de concert et les clubs jouent un rôle important dans la vie culturelle des espaces ruraux et urbains. Ces lieux peuvent nourrir le sentiment de citoyenneté, la diversité culturelle, devenir des lieux de rencontre pour des expressions artistiques variées. À l'aune de leur grand spectre d'activités, nous comprenons que les usager·e·s de ces lieux ne sauraient être divisé·e·s en deux groupes étanches l'un à l'autre – les créateur·rice·s d'un côté et les consommateur·rice·s de l'autre. De plus, les formats de concerts et les pratiques d'écoute sont en pleine évolution (lieux, environnements, interactions, etc.) et les frontières qui circonscrivent la scène tendent à devenir plus perméables.

**“Erika Fischer-Lichte décrit le théâtre comme une performance à laquelle participe l'ensemble des personnes présentes. Sans le public, l'expérience ne peut pas avoir lieu. Le public devient ainsi un créateur au sein de l'art théâtral. On peut en dire autant de l'expérience des clubs : elle ne peut exister sans les clubbeur·se·s”** <sup>3</sup>

Surtout, on ne peut sous-estimer la contribution des salles de concert et des clubs à l'émancipation individuelle et collective. Pour les 70 millions de spectateur·rice·s annuel·le·s, ils constituent des lieux de rassemblement social. Ils se font refuges,

des lieux de découverte, d'expression libre et de performance où les conventions et les identités peuvent être temporairement déconstruites. Les salles et les clubs s'efforcent d'être plus accueillants pour les minorités, les personnes marginalisées et différentes contre-cultures.

**La Diversity Roadmap<sup>4</sup>, un outil créé par l'association suisse de musique live PETZI en collaboration avec d'autres structures musicales et féministes suisses, est un exemple des réflexions qui ont lieu au sein des salles de concert et des clubs en vue d'inclure toutes les expériences et toutes les réalités dans leurs programmations et leurs équipes.**



Comme l'explique l'universitaire Jodie Taylor : **“Ce n'est que comme musicienne et mélomane que j'ai enfin pu être fluide : interpréter et réinterpréter, créer et recréer. La musique m'a permis de performer mon genre et d'exprimer ma sexualité de multiples manières, un répertoire d'identités qui ne m'était pas disponible dans la vie quotidienne. [...] Quelques années plus tard, j'ai commencé à fréquenter des bars et des clubs queer. Si ces lieux étaient si importants, c'est n'est pas simplement parce qu'ils me permettaient de rencontrer et de faire connaissance avec des personnes ayant le même état d'esprit que moi, mais aussi parce que les rencontres y étaient presque toujours accompagnées de danse et de musique.”** <sup>5</sup>

<sup>3</sup> <http://www.live-dma.eu/club-culture-berlin-facts-figures/>

<sup>4</sup> <http://www.live-dma.eu/the-diversity-roadmap/>

<sup>5</sup> TAYLOR, Jodie *Playing it Queer: Popular Music, Identity and Queer World-Making* - Peter Lang, Bern, 2012. 243 pages

## RESSOURCES HUMAINES : LE TRAVAIL DANS LES COULISSES

Il y a un total de 93 000 personnes activement engagées dans les 2 597 salles de concert membres du réseau Live DMA – sans compter les artistes et les publics. Les ressources humaines des salles consistent en plus de 87 000 salarié-e-s représentant plus de 17 000 équivalents temps plein (ETP). Les salles sont pour la plupart tenues par des équipes de travailleur-se-s salarié-e-s, mais le nombre de tâches réalisées par des bénévoles est essentiel dans la plupart des régions, et plus spécifiquement dans les salles associatives et la majorité des salles de plus petite taille. La place des stagiaires est également significative.

Plus de 27 500 salarié-e-s (11 000 ETP) et plus de 56 000 bénévoles (5 000 ETP) travaillent dans ces lieux. De surcroît, on compte près de 3 500 stagiaires (1 350 ETP) et 8 690 bénévoles en France qui, dans la loi française, ne peuvent être comptabilisé-e-s dans la masse salariale.

Les bénévoles participant en moyenne moins d'heures par semaine que les salariés, l'étude révèle qu'ils constituent la majorité de la force de travail en nombre de personnes, tandis que les salarié-e-s constituent la majorité en heures travaillées ETP. Près des deux tiers (63 %) du total d'heures travaillées dans les salles et les clubs sont rémunérées.

D'un pays à l'autre, les formes prises par le bénévolat sont très diverses, un phénomène qui tient au statut juridique des salles, à la variété des jauges et aux différences culturelles et juridiques en matière de bénévolat.

### Répartition des travailleur-se-s salarié-e-s et bénévoles dans l'ensemble des salles

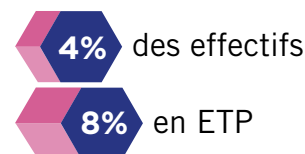
#### SALARIÉ-E-S



#### BÉNÉVOLES



#### AUTRES (STAGIAIRES, APPRENTI-E-S)



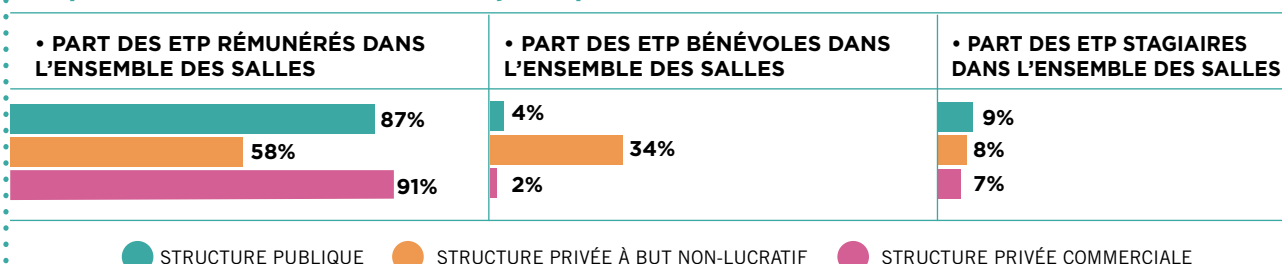
A

#### La participation bénévole est fondamentale, notamment pour les salles privées à but non lucratif :

- Dans les structures privées à but non lucratif, **70 %** de l'ensemble de la force de travail est constitué de bénévole, qui accomplissent **34 %** du travail (ETP)
- Dans les structures publiques, ces données s'élèvent à **33 %** et **4 %** (ETP)
- Dans les structures privées commerciales, ces

données s'élèvent à **13 %** et **2 %** (ETP). Les résultats de l'enquête montrent aussi que ce sont surtout les petites salles associatives qui reposent sur le bénévolat, et que quelques grandes salles privées commerciales n'y ont pas du tout recours.

#### Répartition des ETP selon le statut juridique des salles

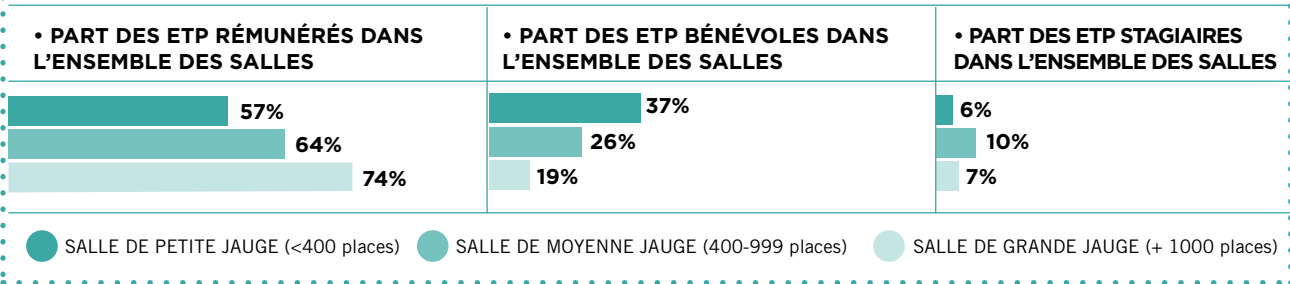




## B

**Le bénévolat est très important, notamment pour les petites salles**, où les bénévoles accomplissent **37 %** des heures travaillées ETP, là où pour les salles de taille moyenne, ce taux descend à **26 %**, et à **19 %** dans les salles plus grandes.

### Répartition des ETP selon la jauge des salles



## C

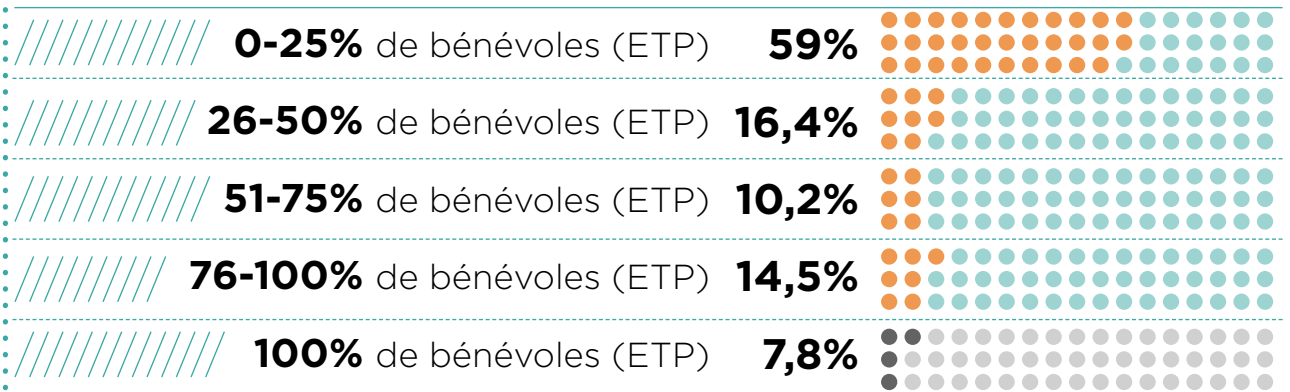
**Le nombre de bénévoles et leur contribution varient aussi selon les régions, en fonction des lois et des réglementations.** En France, du fait d'une législation spécifique, les bénévoles ne peuvent pas être rémunéré-e-s et ne peuvent pas accomplir une tâche ou un travail pouvant l'être par un-e salarié-e. Par conséquent, dans nos résultats, ils-elles n'ont pas été comptabilisé-e-s au sein de la force de travail ni en heures travaillées ETP ; ils-elles sont en revanche inclus dans le total des ressources humaines, car ils-elles contribuent de façon importante à la vie des salles de concert françaises.

Dans la plupart des pays européens, et notamment dans les salles à but non lucratif, les bénévoles sont intégré-e-s à la culture et aux modèles économiques des salles et considérés comme une force de travail précieuse.

Si, en général, le travail bénévole est conçu

comme du temps et de l'effort donnés gratuitement, dans la plupart des pays, les bénévoles peuvent obtenir une petite compensation financière et sont récompensé-e-s d'une manière ou d'une autre (réductions tarifaires, places gratuites, repas, autres activités collectives). De plus, ils-elles accomplissent souvent des tâches essentielles pendant les heures de concert, comme le service au bar, le vestiaire, la régie lumière et son. Bien que l'impact concret du bénévolat sur la vie des gens soit impondérable, notamment du fait de la diversité des profils et des tâches accomplies par ces personnes, les bénévoles tirent effectivement certains bénéfices de ces activités : une expérience professionnelle, une émancipation sociale, l'accumulation d'un capital social, le développement de compétences et une participation active à la société.

### Part des salles ayant une part d'ETP bénévoles



Plus de **200** salles et clubs membres de Live DMA (7,8 % du total) sont exclusivement gérés par du personnel bénévole. De nombreuses initiatives musicales reposent sur l'engagement gratuit des organisateur-ric-e-s et de nombreux-ses professionnel-le-s ont débuté leur carrière comme bénévoles. Les décideur-se-s devraient en tenir compte, à l'aide d'un dispositif de soutien spécifique et éviter de multiplier les fardeaux administratifs pesant sur les structures dirigées par des bénévoles.



### Salles travaillant avec 1 ETP rémunéré ou moins :



### Salles travaillant avec 3 ETP rémunérés ou moins :

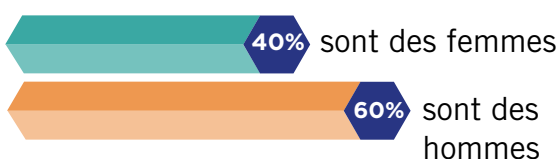


### Salles travaillant avec 5 ETP rémunérés ou moins :



Plus de la moitié des salles membres de Live DMA sont des microstructures travaillant avec moins de 6 ETP rémunérés. Les réglementations trop strictes peuvent nuire à leur fonctionnement. Différents dispositifs d'aide à l'emploi peuvent en revanche se révéler très utiles.

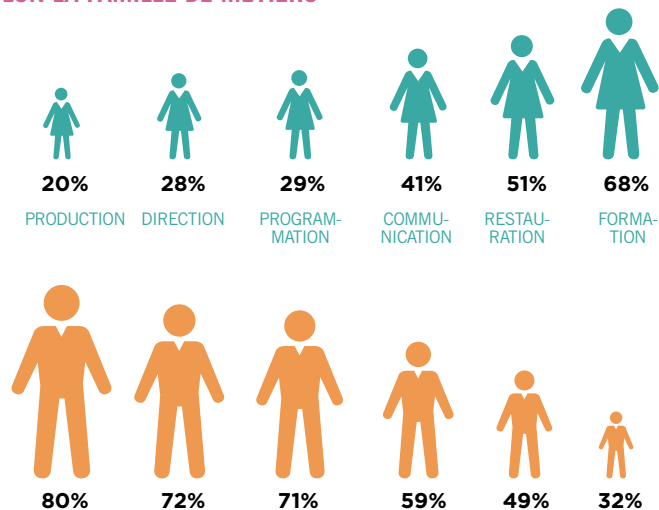
### EN MOYENNE, AU SEIN DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉ-E-S DES SALLES :



L'étude inclut une nouvelle question sur la division sexuelle du travail. Ces premiers résultats proviennent des données disponibles pour la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suède.

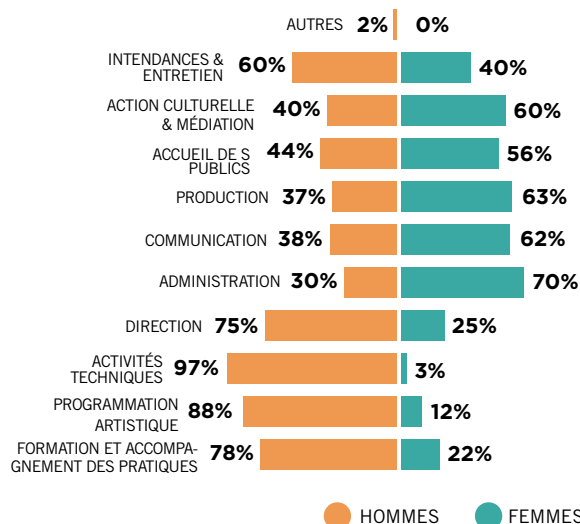
Deux études réalisées par nos membres en France (FEDELIMA) et aux Pays-Bas (VNPF) nous offrent plus de visibilité sur la répartition par genre du travail (femmes / hommes) :

### RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES PAR GENRE SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



Données tirées de *Dutch Live Music Venues and Festival - Facts & Figures 2018* (VNPF, 2019)

### RÉPARTITION DES SALARIÉ-E-S PERMANENT-E-S PAR GENRE SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



Données tirées de *L'emploi permanent dans les lieux de musiques actuelles* - FEDELIMA (2018)

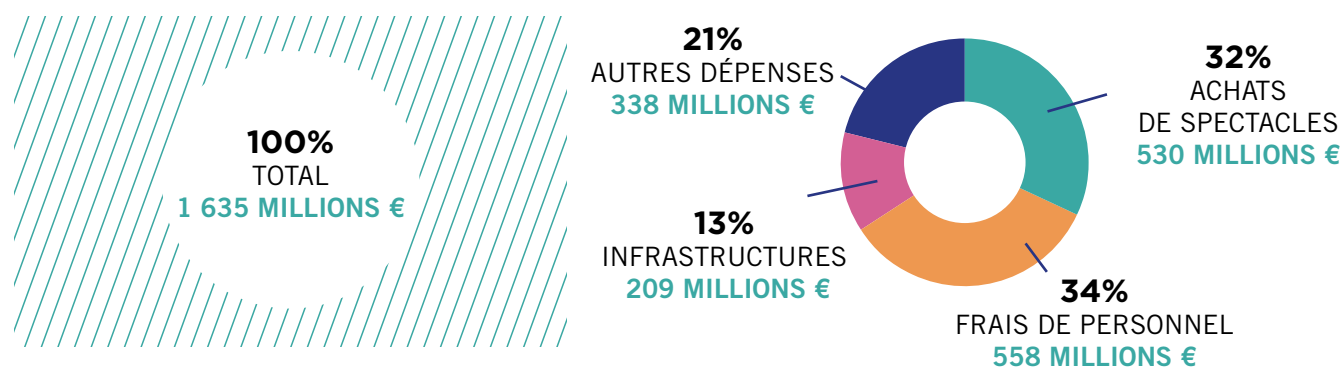
Ces chiffres révèlent des résultats similaires : la division sexuelle du travail est très forte dans la plupart des emplois. La famille de métiers a un impact sur les salaires bruts des salarié-e-s. À cet égard, les tâches de direction et de programmation sont les mieux rémunérées ; or, ce sont les positions les plus dominées par les hommes.

Les membres de Live DMA développent plusieurs programmes et initiatives pour encapaciter les genres minoritaires au sein du secteur de la musique live. Ces initiatives sont décrites sur notre site internet.

## PRODUITS ET CHARGES

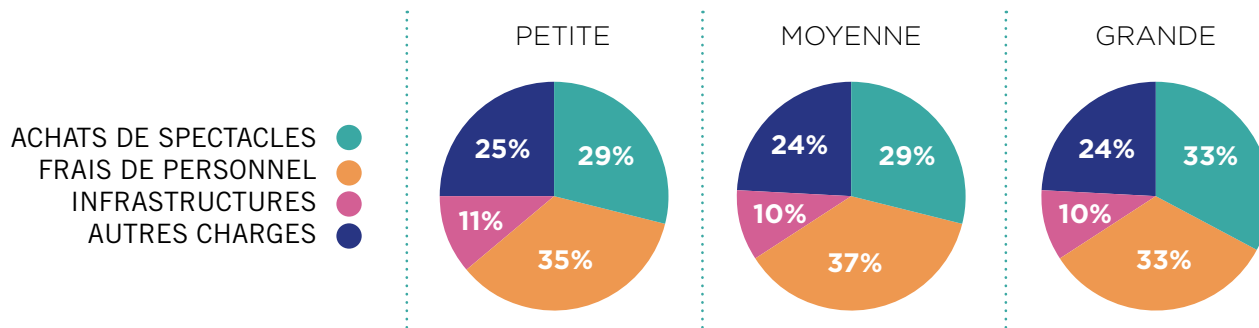
Dans l'ensemble, les **2 597** salles de concert membres de Live DMA accumulent un chiffre d'affaires de **1,8 milliard** d'euros annuels. En moyenne, les salles consacrent **32 %** de leurs dépenses à l'achat de spectacles, **34 %** aux frais de personnels et **13 %** aux charges d'infrastructures

### Répartition des charges – ensemble des salles

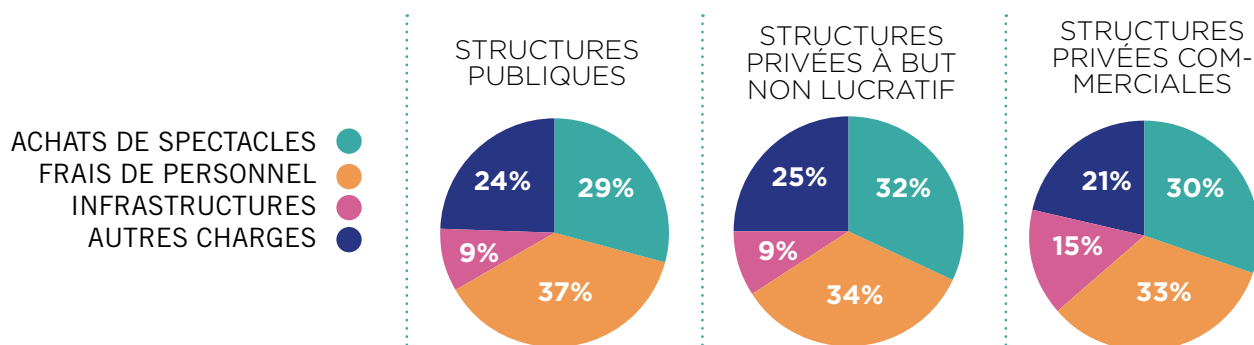


Les résultats de l'étude montrent que **les dépenses sont très similaires, quel que soit le type de salle**, la jauge, l'implantation géographique ou le statut juridique. En revanche, **les recettes des salles sont très différentes, et dépendent surtout du statut juridique et de la jauge.**

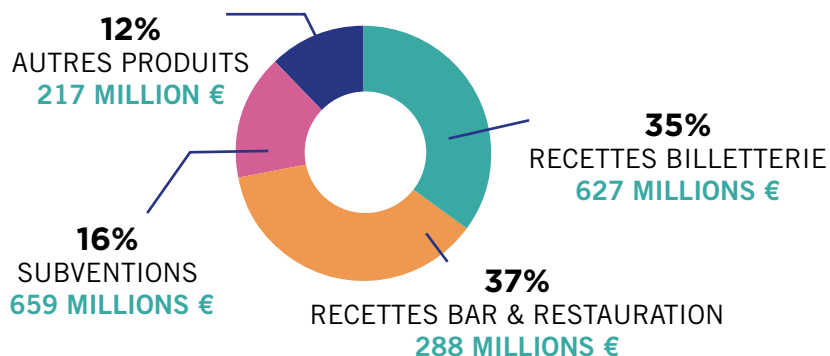
### Répartition des charges selon la jauge



### Répartition des charges selon le statut juridique

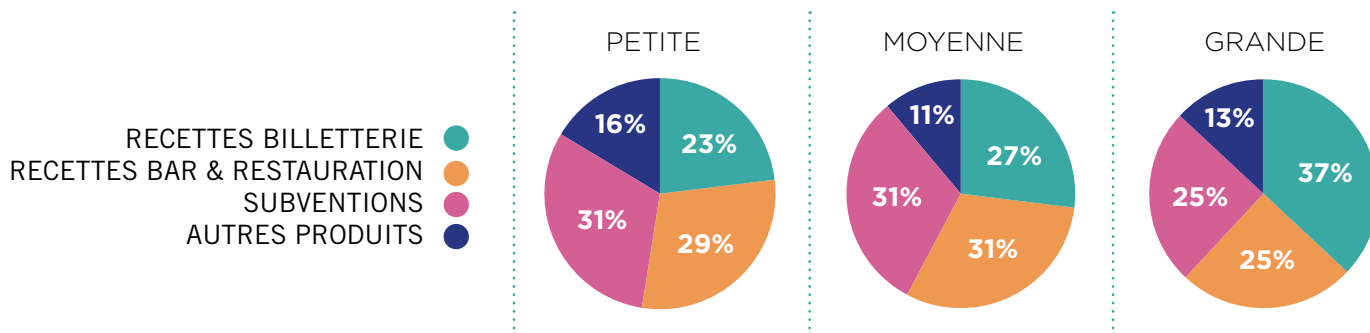


## Répartition des produits – ensemble des salles



Les **produits** des salles en Europe se répartissent de la façon suivante : en moyenne, **35 %** proviennent des ventes de billets, **37 %** de la restauration et du bar et **16 %** des subventions. Il est important de souligner qu'il s'agit ici d'une moyenne réalisée à partir d'une grande variété de salles ayant des statuts juridiques et des jauges très différents – ces chiffres ne qualifient pas des situations individuelles.

## Répartition des produits selon la jauge



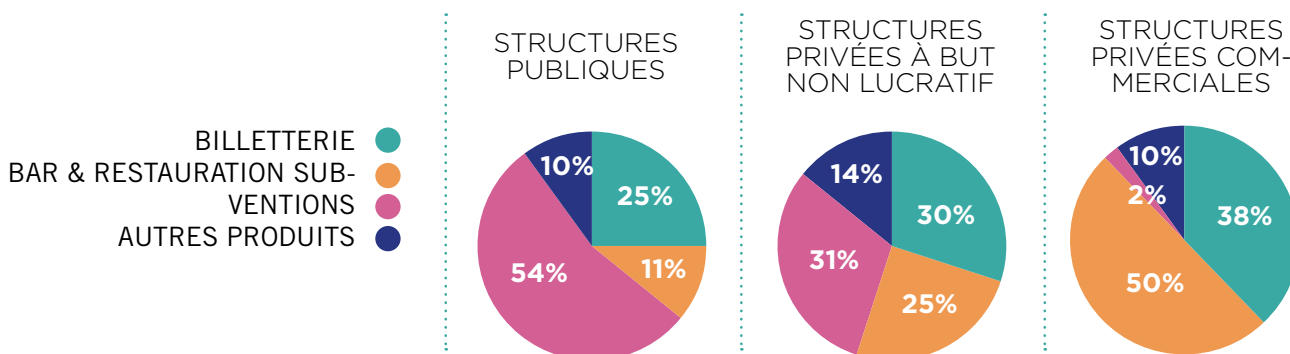
La structure des produits dépend des jauges :

- Pour les petites salles (moins de 400 places), **52 %** en moyenne de leurs produits proviennent de leurs ressources propres, c'est-à-dire essentiellement des dépenses réalisées par les spectateur-rices (23 % achats de billets + 29 % boissons & restauration)
- Pour les salles de taille moyenne (entre 400 et 1 000 places), la part s'élève à **58 %** (27 % achats de billets + 31 % boissons & restauration)

- Pour les grandes salles (plus de 1 000 places), à **62 %** (37 % achats de billet + 25 % boissons & restauration)

Les grandes salles engendrent plus de recettes propres. Les plus petites ne peuvent pas en faire autant, du fait de leur plus petite jauge et du plus grand nombre d'événements gratuits.

## Répartition des produits selon le statut juridique



Les produits sont très différents selon le statut juridique des salles :

- Pour **les salles privées commerciales**, **88 %** de celles-ci proviennent des dépenses faites par les spectateur·rice·s (38 % achats de billets + 50 % boissons & restauration)
- Pour les salles **privées à but non lucratif**, la part est de **55 %** (30 % + 25 %)

- Pour **les salles publiques**, le chiffre tombe à 36 % (25 % + 11 %)

Les salles à but non lucratif (publiques et privées à but non lucratif) reçoivent plus de subventions de fonctionnement : pour les salles publiques, celles-ci représentent en moyenne **54 %** de leurs produits, alors que les salles associatives, elles s'élèvent à **31 % de leurs produits**, et pour les privées commerciales, **à 2 %**.

Si l'on met en vis-à-vis les coûts de programmation et les recettes de billetterie, on note qu'en moyenne, celles-ci couvrent l'ensemble de la rémunération des artistes (**105 %**), mais ce n'est pas le cas pour les salles plus petites. En moyenne, les ventes de billets des salles plus grandes couvrent **116 %** des coûts de programmation. Pour les salles de taille moyenne, ce pourcentage s'élève à **102 %**, mais pour les salles de plus petite taille, il n'est que de **82 %**.

## Ratio entre la vente de billets et les coûts de programmation

	PETITE JAUGE	MOYENNE JAUGE	GRANDE JAUGE	ENSEMBLE
Couverture des ventes de billets par les coûts de programmation (en %)	<b>122%</b>	<b>98%</b>	<b>86%</b>	<b>95%</b>
Couverture des coûts de programmation par les ventes de billets (en %)	<b>82%</b>	<b>102%</b>	<b>116%</b>	<b>105%</b>

Par définition, les salles publiques ou privées à but non lucratif (**52 %** de l'ensemble) n'ont pas pour objectif de réaliser des bénéfices. Les salles privées commerciales (**48 %**) ont le droit de réaliser des bénéfices mais, comme le montrent les chiffres, ceux-ci sont très faibles ou à peine existants et la plupart des recettes sont absorbées par les coûts de fonctionnement. Les recettes de billetterie et de la buvette servent à couvrir les coûts de programmation. Les subventions de fonctionnement sont souvent indispensables pour couvrir les dépenses fondamentales telles que les salaires et les frais d'infrastructures.

Les structures privées à but non lucratif (très souvent associatives) sont souvent soutenues financièrement par des autorités locales ou nationales, en reconnaissance de leur mission d'intérêt général et pour soutenir leur travail de programmation de différents genres musicaux et artistes émergent·e·s. Ces subventions peuvent couvrir les frais d'infrastructures, les salaires, la programmation musicale et d'autres activités telles que l'action culturelle et la formation.

En règle générale, la situation financière des salles et des clubs est fragile, car pour survivre, ils dépendent fortement des subventions, du bénévolat, des consommations des spectateur·rice·s (restauration) et de réglementations, ce qui bien sûr signifie plus de précarité pour le personnel et moins de soutien aux talents émergents.

Dans de nombreuses villes du continent euro-

péen, des facteurs externes tendent à fragiliser un peu plus cette situation. La gentrification et la concentration d'activités dans les zones urbaines ont un impact sur les scènes de musique live : avec la croissance du nombre de personnes habitant près d'une salle de concert, le coût du bâti et des loyers augmente, les réglementations en matière de bruit et d'horaires deviennent plus strictes, les plaintes liées aux nuisances sonores se font plus fréquentes.

Pour en savoir plus, consultez notre ressource en ligne : <http://www.live-dma.eu/prevent-conflicts-between-live-music-places-and-local-authorities-or-neighbours-the-club-kataster-project/>



# CHIFFRES CLES DES SALLES DE CONCERT PAR RÉGION - PAR MEMBRE DE LIVE DMA

Les résultats de l'étude révèlent que les différences entre les salles de concert dans les différentes régions sont pour la plupart liées à leur statut juridique (salles publiques/privées à but non lucratif/privées commerciales), à leur jauge (petites/moyennes/grandes), aux réglementations et au niveau des aides publiques. Si l'on considère les types de salles selon leur statut et leur localisation géographique, on note les points suivants :

- En Belgique, Espagne, Suède et Grande-Bretagne, il n'y a pas de **salles publiques** parmi les membres du réseau, là où dans d'autres pays (France, Danemark, Norvège, Finlande), il y en a au moins **20 %**.
- En Belgique, Suisse, France et aux Pays-Bas, il n'y a pas de **salles privées commerciales** parmi les membres de Live DMA, tandis que dans

d'autres pays (Grande-Bretagne, Allemagne, Finlande), il y en a plus de **50 %** (jusqu'à 90 % en Espagne).

- Dans de nombreuses régions, le statut juridique le plus représenté au sein du réseau est **la structure privée à but non lucratif (majoritairement associative)**, la part s'élevant à **plus de 70 %** en Suède, au Danemark, en France, Suisse, Belgique et aux Pays-Bas.

Il faut noter ici que l'étude ne prend en compte que les membres des associations elles-mêmes adhérentes à Live DMA. Par exemple, en France et en Suisse, la FEDELIMA et PETZI n'acceptent pas les salles et clubs privés commerciales, qui existent pourtant bien sur leurs territoires.

MEMBRE DE LIVE DMA	REGION / PAYS	Salles publiques	Salles privées à but non lucratif	Salles privées commerciales
CLUBCIRCUIT	Belgique (F)	0%	100%	0%
COURT-CIRCUIT	Belgique (WB)	0%	100%	0%
PETZI	Suisse	6%	94%	0%
FEDELIMA	France	23%	77%	0%
VNPF	Pays-Bas	2%	96%	2%
DANSK LIVE	Danemark	21%	74%	5%
SVENSK LIVE	Suède	0%	70%	30%
NKA	Norvège	21%	47%	32%
LIVEFIN	Finlande	20%	30%	50%
LIVEKOMM	Allemagne	11%	30%	59%
MUSIC VENUE TRUST	Royaume-Uni	0%	24%	76%
KULTURA LIVE	Pays basque	7%	13%	80%
ACCES	Espagne	0%	10%	90%
ASACC	Catalogne	0%	0%	100%

Pour mieux prendre en compte les différents statuts juridiques et les différentes jauges selon les régions ou pays, nous avons mis en annexe de ce rapport les résultats individuels de chaque membre de Live DMA, qui incluent les totaux, les moyennes (ou des médianes) et les caractéristiques principales de leurs salles, qui peuvent être utilisés pour établir des comparaisons à l'échelle européenne.

[Voir l'Annexe 4](#)

# À PROPOS DE LIVE DMA ET DU *SURVEY*

Live DMA est un réseau européen non gouvernemental qui œuvre à soutenir et promouvoir le secteur de la musique live. Live DMA est par nature un réseau de coopération internationale qui repose sur une vision et des valeurs communes. Il est composé de 19 membres présents dans 15 pays. Ces membres sont des associations régionales ou nationales de musique live qui représentent plus de 3 000 salles de concert, clubs et festivals présents sur l'ensemble du continent.

En 2017, la Commission européenne a reconnu Live DMA comme réseau européen. Par le biais du programme Europe Créative, elle lui a accordé un financement pour développer son projet Live Style Europe. Il s'agit d'un « programme de renforcement des capacités » dont l'objectif est de développer le pouvoir d'agir des lieux, des festivals et des fédérations régionales et nationales de musiques actuelles et de leur fournir les compétences et les outils nécessaires pour qu'elles s'adaptent aux transformations de leur secteur.

En regroupant des acteur·rice·s indépendant·e·s issu·e·s de l'ensemble du secteur de la musique live, Live DMA est une voix collective qui vise à affronter les défis européens et à souligner les apports culturels et sociaux des professionnel·le·s du spectacle vivant.

En tant que membre du Conseil Européen de la Musique et du Conseil International de la Musique, Live DMA collabore activement avec d'autres réseaux culturels européens pour peser sur l'approche européenne de la culture et inclure la culture et les arts dans les objectifs de long terme du projet européen.

## 5 Droits de la Musique



- LE DROIT POUR TOUS LES ENFANTS ET ADULTES**
- 1 De s'exprimer musicalement en toute liberté
  - 2 D'apprendre et d'étudier les langages et savoir-faire musicaux
  - 3 D'accéder à la musique à travers la participation, l'écoute, la création et l'information
- LE DROIT POUR TOUS LES ARTISTES MUSICAUX**
- 4 De développer leur art et de le communiquer à travers tous les médias, au moyen d'outils et des structures appropriés mis à leur disposition
  - 5 D'obtenir une juste reconnaissance et une rémunération équitable pour leur travail

Le Conseil international de la musique a proclamé et œuvre à promouvoir les Cinq Droits de la Musique. En tant que membre du Conseil européen de la musique, Live DMA s'engage en faveur de ces droits..

**« Le Conseil International de la Musique promeut l'accès universel à la musique. Il a proclamé et œuvre à promouvoir les Cinq Droits de la Musique. »**



Co-funded by the  
Creative Europe Programme  
of the European Union

# AGISSONS !

---

La situation des salles de concert et clubs dépend intimement de la mise en œuvre de politiques publiques adaptées, de financements et de réglementations, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale ou européenne. Un environnement approprié pour ces scènes musicales repose sur l'équilibre des relations entre ces différents pôles.

Les recommandations présentées dans **l'Annexe 1** ont pour objectif de prendre en compte les caractéristiques spécifiques des lieux de musiques actuelles décrits dans ce rapport, afin d'assurer des conditions favorables au développement et à la pérennité de notre secteur.

Ces préconisations sont tirées de campagnes et de consultations antérieures auxquelles Live DMA a participé, telles que le dialogue entamé dans Music Moves Europe, les campagnes menées lors des élections européennes et le groupe de travail « Music is not Noise ». Certaines recommandations viennent aussi de l'Agenda Européen de la Musique, un outil qui a pour visée de faire converger les nombreuses voix des différents secteurs musicaux européens afin d'établir un dialogue continu entre décideur-se-s et représentant-e-s du secteur.

Ces recommandations générales peuvent être développées et adaptées afin de mieux prendre en compte les spécificités locales et nationales. Une série de modèles et d'études sur les bonnes pratiques sont également disponibles sur la plateforme de ressources de Live DMA. Pour plus de données détaillées, n'hésitez pas à contacter l'équipe de coordination de Live DMA et nos différents membres à l'échelle nationale (voir la rubrique « contacts » à la fin de ce rapport).



# POPULATION DE L'ENQUÊTE

**Dans cette étude, Live DMA représente 2 597 salles de concert et clubs de 15 différents pays.** L'étude présente les résultats de la dernière enquête portant sur l'année 2017, qui fut menée entre septembre 2018 et mai 2019, auxquels s'ajoutent les données complémentaires des salles de LiveKomm et de PETZI pour l'année 2016. Les membres de Live DMA ont envoyé le même ensemble de 25 questions à 1 943 salles et clubs de 14 réseaux différents dans 11 pays ; Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Espagne et Grande-Bretagne. Les données de 604 salles ont été collectées (31 % de réponses) et sont dans cette étude extrapolées aux totaux par membre de Live DMA et à l'ensemble des 2 597 salles membres du réseau.

MEMBRES DE LIVE DMA	RÉGION / PAYS	POPULATION	RÉPONSES	%
<b>DONNÉES 2017</b>				
ACCES	Espagne	110	31	28%
ASACC	Catalogne	69	31	45%
CLUBCIRCUIT	Belgique (F)	15	13	87%
COURT-CIRCUIT	Belgique (WB)	36	9	25%
DANSK LIVE	Danemark	76	43	57%
FEDELIMA	France	142	106	75%
KULTURA LIVE	Pays basque	15	6	40%
LIVEFIN	Finlande	24	10	42%
MUSIC VENUE TRUST	Royaume-Uni	460	89	19%
NKA	Norvège	165	66	40%
SVENSK LIVE	Suède	150	23	15%
VNPF	Pays-Bas	58	51	88%

## DONNÉES 2016

LIVEKOMM	Allemagne	510	46	9%
PETZI	Suisse	113	80	71%
<b>TOTAL</b>		<b>1943</b>	<b>604</b>	<b>31%</b>



# MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Depuis 2012, Live DMA collecte des données pour représenter les salles et clubs au niveau européen et permettre des comparaisons à différentes échelles. L'enquête mesure :

- **L'ORGANISATION** : statut juridique, jauge ;
- **LES ACTIVITÉS** : activités complémentaires (hors diffusion musicale), événements musicaux, représentations musicales et nombre de spectateur·rice·s ;
- **LES RESSOURCES HUMAINES** : personnel salarié, bénévoles et autres employé·e·s (stagiaires, apprenti·e·s) en nombre d'employé·e·s et d'heures travaillées en équivalents temps plein (ETP)
- **LES BILANS FINANCIERS** : coûts de programmation, charges de personnel, d'infrastructures (charges totales), ventes de billets, subventions de fonctionnement, restauration et bar (produits totaux).

Les questions et les définitions ont été harmonisées pour l'ensemble des membres participants, afin de créer des totaux, des moyennes et des médianes utilisables à l'échelle du réseau.

**Pour une liste des définitions des questions de l'enquête et la terminologie principale, voir l'Annexe 2.**

L'étude est reconduite chaque année afin de suivre la situation et les tendances les plus récentes des salles. Chaque année, de nouveaux pays et de nouvelles salles participent à l'enquête.

## CRÉDITS

### Auteurs :

Arne Dee  
Audrey Guerre

### Rédactrice :

Juliette Olivares

### Collecte de données & traitement :

Arne Dee (Dee Music)

### Graphisme :

Guillemette Gatineau-Wemmersch

### Photo

Illustrations Photo: Nicolas Faus Production  
Page 1 : What Artists Say - <http://www.live-dma.eu/what-artists-say/>  
Page 6 : Nicolas Faus Production  
Page 7 : Pixabay  
Page 17 : Union Européenne

### Traduction française :

Jedediah Sklower

## AVERTISSEMENT

« L'Étude – Les salles de concert & les clubs en Europe – Chiffres clés » est une publication de Live DMA (Nantes © 2020). Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche, diffusée ou transmise sous quelque forme ou par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit – photocopie, enregistrement ou autre – sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

Malgré tout le soin apporté à l'édition de cette publication, l'éditeur ne peut être tenu pour responsable des dommages résultant d'une quelconque erreur dans cette publication. Live DMA tient également à souligner que ces données sont constituées de totaux et de moyennes calculés pour l'ensemble des salles membres du réseau : il s'ensuit qu'aucune appréciation tirée des éléments généraux ne vaut pour des lieux de diffusion pris individuellement.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu qui reflète les vues des seuls auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.

# CONTACTS

## Coordinateurs locaux de l'enquête

ACCES	Elda Gómez	elda.gomez@salasdeconciertos.com
ASACC	Adriana Alcover	asacc@asacc.net
CLUB CIRCUIT	Marc Steens	info@clubcircuit.be
COURT-CIRCUIT	David Dehard	david@courtcircuit.be
DANSK LIVE	Michael Nymann Folmer	michael@dansklive.dk
FEDELIMA	Hyacinthe Chataigné	hyacinthe.chataigne@fedelima.org
KULTURA LIVE	Arkaitz Villar	info@kulturalive.com
LIVEKOMM	Christian Ordon	christian.ordon@livekomm.org
LIVEFIN	Salla Vallius	salla@livefin.fi
MUSIC VENUE TRUST	Simon Bray	simon.bray@musicvenuetrust.com
NKA	Andreas Feen Sørensen	andreas@konsertarrangor.no
PETZI	Yves Mermoud	yves.mermoud@petzi.ch
SVENSK LIVE	Måns Katsler	mans@svensklive.se
VNPF	Arne Dee	arne@vnpf.nl

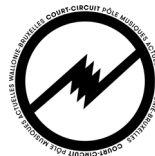
## Bureaux de Live DMA

[contact@live-dma.eu](mailto:contact@live-dma.eu)

35 rue crucey, 44000 Nantes (France)

## Coordinateur de l'enquête

Arne Dee  
Dee Music  
consultancy & talent booking  
Amsterdam (NL)  
[arne@dee-music.com](mailto:arne@dee-music.com)



# ANNEXE 1: Recommandations

## RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA COLLECTE DE DONNEES

**“Créer un organisme indépendant tel qu’un Observatoire de la musique constituant une base européenne de données et de recherches sur le secteur et le marché de la musique.”**

**“Augmenter, standardiser et comparer la collecte de données au niveau européen afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données collectées.”**

**Extrait de  
l’*European Agenda for Music***

- Développer la méthodologie de l’Étude et son application à d’autres sous-secteurs (indicateurs partagés, renforcement des capacités, développement et structuration du secteur musical).
- Développer des recherches qualitatives et des partenariats avec le monde académique (par un programme et des financements dédiés, tels que Horizon 2020).
- Développer des études flash sur les pratiques et les publics de la musique, de manière inclusive (sans considérer ceux-celles-ci comme des consommateurs).
- Développer des enquêtes et des études de marché flash sur la diversité et la diffusion artistiques au sein du secteur européen de la musique live.
- Développer des études flash sur l’emploi, les talents et les compétences, y compris ceux des bénévoles.

## RECOMMANDATIONS RELATIVES À L’ACCÈS AUX FINANCEMENTS

- Soutenir Europe Créative en tant que programme pour les secteurs culturels et créatifs en Europe, avec un budget effectif, afin de mettre en œuvre ses différentes actions et leur permettre d’avoir un réel impact sur le secteur. Nous soutenons la proposition du Parlement européen de doubler le budget de ce programme.
- Développer la connaissance et les opportunités pour que le secteur musical puisse les appliquer à d’autres programmes européens tels qu’Erasmus +, Horizon 2020, URBACT et les fonds structurels et régionaux.
- Soutenir Music Moves Europe pour faciliter l’accès au service des acteur·rice·s du champ musi-

- cal à des financements, et particulièrement les salles de concert. L’appel pilote 2019 pour la coopération de petites salles de concert est un bon exemple qui mérite d’être soutenu.
- Sélectionner plus de projets par appel. Les petites structures ne disposent que d’équipes réduites, et ne prennent pas le temps d’effectuer les démarches adéquates si le taux de réussite est très faible.
- Donner une part importante des cofinancements européens aux projets (au moins 80 %).
- Garantir un préfinancement pour éviter les problèmes de trésorerie.

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AU DIALOGUE ET AUX POLITIQUES PUBLIQUES DE LA MUSIQUE

### “Explorer davantage l’impact social, sociétal et économique de la musique aux niveaux municipal, régional et national et encourager les gouvernements à investir dans la musique.”

- Développer des politiques publiques de la musique qui se soucient de l’intérêt général plus que du potentiel économique du secteur.
- Soutenir la diversité (des artistes, de la culture comme des structures de diffusion) du secteur musical, qui est mise en danger par le développement de multinationales.
- Susciter le dialogue et la coopération entre les structures publiques et privées et non leur mise en concurrence, afin de renforcer l’impact des politiques publiques.
- Intégrer la musique et ses lieux à la planification urbaine. À cette fin, nous recommandons de réunir les décideur·se·s, les acteur·rice·s culturel·le·s et les citoyen·ne·s pour des consultations et un dialogue portant sur des politiques utiles concernant la musique et l’urbanisme. Soutenir la création d’un forum offrant la possibilité d’échanger des savoirs entre les décideur·se·s et le secteur musical. Un tel forum pourrait prendre la forme d’une ambassade ou d’un conseil de la nuit, d’un réseau local ou de tout autre organisme représentant et reconnu par le secteur musical local. Dans nombre de grandes villes européennes, ces organismes existent et opèrent depuis des années. Parmi les exemples,

on peut citer les réseaux locaux (comme la Clubcommission Berlin ou la Bar & Club Kommission Zürich), des projets multipartenaires (comme la Plateforme de la Vie Nocturne), des méthodes de concertation (comme le SOLIMA - Schéma d’Orientation de développement des lieux de musiques actuelles en France) ou encore la présence d’un·e maire de la nuit (comme à Londres, Amsterdam, Mannheim ou Groningue).

- La mise en place de rencontres informelles, de réceptions annuelles à l’occasion desquelles les décideur·se·s rendent visite aux lieux de musiques actuelles. À l’occasion d’événements tels que l’Open Club Day, les salles et les professionnel·le·s ont l’occasion de défaire les stéréotypes qui flétrissent leur image et de montrer ce qui se fait à l’intérieur d’une salle de concert. Avec le secteur professionnel, les collectivités publiques, les hommes et les femmes politiques et les décideur·se·s peuvent développer l’attrait de ces lieux auprès des villes et des communautés.

“Promouvoir un sentiment d’appartenance parmi les citoyen·ne·s en les encourageant à participer artistiquement, financièrement ou bénévolement à des projets musicaux.” Citations tirées de l’Agenda Européen de la Musique

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX FINANCEMENTS ET AUX RÉGLEMENTATIONS

### “Reconnaître la contribution culturelle des salles de concert et leur permettre d’avoir accès à des financements et/ou à des régimes fiscaux avantageux.”

Citation tirée de l’Agenda Européen de la Musique

- La transformation en loi de l’Agent of change afin de protéger et de préserver les valeurs culturelles des salles et clubs ainsi que le tissu économique, culturel et social des villes et des communautés. Sa mise en œuvre au Royaume-Uni est présentée dans le webinaire produit par Live DMA. L’Agent of change est une approche positive qui amène les décideur·se·s, le secteur et les urbanistes à travailler ensemble.
- La création d’un fonds pour l’isolation phonique des

infrastructures permettrait de protéger l’écosystème des quartiers. Un tel fonds crée un exemple positif d’investissement dans la vitalité des quartiers. Des exemples existent : le Lärmschutzfonds Berlin et les subventions de la mairie de Barcelone pour l’investissement dans les lieux de musiques actuelles.

- La reconnaissance des salles de concert comme espaces culturels devrait avoir des effets régulateurs à l’échelle locale : baisser les taxes indirectes et les coûts d’infrastructures, ce qui réduirait la fragilité de nombre de salles et de clubs. Les horaires d’ouverture, les restrictions d’âge doivent également être évoqués avec les représentant·e·s locaux·les des salles et clubs afin de trouver un accord.

Pour en savoir plus sur le travail de sensibilisation de Live DMA et nos recommandations, consulter les documents suivants :

- **Music is not Noise**, les résultats du groupe de travail de Live DMA et recommandations auprès de l’Organisation mondiale de la Santé
- La **campagne des élections européennes** et la **lettre aux membres du Parlement européen**
- Les tribunes communes d’**Europe Créative** et de **Music Moves Europe** adressées aux institutions européennes
- L’**Agenda Européen de la Musique**, coordonné par le Conseil européen de la musique.



## ANNEXE 2 : Lexique et définitions

**La jauge des lieux de musiques actuelles** ne tient compte que des locaux utilisés pour les concerts. Il s'agit de la somme de la capacité d'accueil maximale de l'ensemble des salles pouvant être utilisées simultanément pour les concerts. Il ne s'agit pas des recettes, ni de la capacité technique ou du nombre de spectateur·rice·s autorisés par les autorités.

**Les activités culturelles** des salles de concert et des clubs incluent par exemple les actions culturelles, le travail bénévole, l'enseignement musical, les activités scolaires, etc.

**Les outils et locaux pour les musicien·ne·s** des salles incluent par exemple les locaux de répétition, d'enregistrement, les studios, les centres de ressources, etc.

**L'accompagnement artistique** inclut par exemple les résidences artistiques, les formations administratives et techniques, etc.

**L'activité de bar/restauration** existe si la salle de concert propose également un bar, un restaurant, une buvette, etc. en dehors des horaires de concert.

**Un événement musical** est un événement public avec un programme et un accès payant ou gratuit. Les événements musicaux peuvent inclure plusieurs performances menées par des formations, des groupes ou des DJ.

**Les places payées** sont constituées de tou·te·s les spectateur·rice·s ayant payé un prix d'accès – quel qu'il soit – pour assister à un concert.

**Les places gratuites** sont constituées des spectateur·rice·s qui ne paient pas de prix d'accès, parce que l'événement musical n'en requiert pas, ou parce qu'ils·elles ont été invité·e·s à assister gratuitement à un concert payant.

**Les ressources humaines** sont constituées de l'ensemble des personnels des salles et clubs (salarié·e·s, bénévoles et autres employé·e·s) ainsi que les bénévoles des salles membres de la FEDELIMA en France (bien qu'ils ne soient pas légalement définis comme des employé·e·s).

**La catégorie des salarié·e·s** est constituée de la masse salariale d'une salle, le personnel embauché, les emplois subventionnés et les travailleur·se·s indépendant·e·s. La catégorie exclut les bénévoles et les autres employé·e·s, qu'ils·elles soient rémunéré·e·s ou non, tels que les stagiaires et apprenti·e·s. Elle exclut également les artistes et leurs équipes.

**La catégorie des bénévoles** inclut les personnes qui accomplissent volontairement et pendant leur temps libre un service pour la salle de concert. Les bénévoles ne perçoivent pas de salaires, même s'ils·elles peuvent percevoir une compensation financière lorsqu'elle est autorisée pour des bénévoles. La catégorie exclut les autres employé·e·s bénéficiant ou non d'une compensation financière, tels que les stagiaires. Elle exclut également les artistes et leurs équipes.

**La catégorie des autres employé·e·s** inclut par exemple les stagiaires, les apprenti·e·s, les personnels défrayés, les services civiques, etc. travaillant pour les salles. Elle exclut les salarié·e·s, le personnel embauché, les emplois subventionnés et les travailleur·se·s indépendant·e·s, ainsi que les bénévoles. Elle exclut également les artistes et leurs équipes.

**Les équivalents temps plein (ETP)** : la semaine de travail peut varier selon la structure, et peut par conséquent affecter la valeur des ETP. Par exemple, dans le cas d'une structure ayant travaillant 40 heures pendant une semaine équivaut à 1,0 ETP ( $40/40=1,0$ ) ; un membre du personnel y ayant travaillé 32 heures équivaut à 0,8 ETP ( $32/40=0,8$ ).

**Les produits totaux** sont constitués de l'ensemble des ventes de billets, de boissons et de nourriture, des subventions et d'autres recettes.

**Les ventes de billets** incluent le produit des ventes de billets. Elles excluent les recettes tirées d'autres sources indirectes telles que le vestiaire, les réservations, les adhésions et les produits dérivés.

**Les subventions** sont constituées de l'ensemble des produits venant de fonds publics, municipaux, régionaux, nationaux, supranationaux (européens), etc.

**Les recettes bar et restauration** incluent l'ensemble des recettes tirées de la vente de nourriture, de boissons, d'alcool, de traiteurs, etc.

**Les charges totales** sont constituées de la somme des coûts de programmation, des loyers, des frais de personnel, de l'achat de nourriture et de boissons et de tous les autres coûts.

**Les coûts de programmation** sont constitués de l'ensemble des coûts relatifs aux représentations artistiques, tels que les salaires, les frais de désistement, les frais partagés, les droits d'auteur et copyrights, les frais de booking, la restauration des artistes, les frais de plateau additionnels (sono, décors additionnels). Les frais de communication n'en font pas partie, pas plus que les coûts d'infrastructures propres aux salles (régie, décors, sono, location de salles, etc.).

**Les frais de personnels** sont constitués de l'ensemble des coûts engagés pour les salarié·e·s, les travailleur·se·s indépendant·e·s, les bénévoles et les autres employé·e·s pour mettre en œuvre les activités musicales, que ce soit durant la phase de préparation ou pendant l'événement musical. Ils incluent les salaires bruts, les cotisations sociales et le coût des bénévoles. **Les salaires bruts** incluent les paiements effectués sous la forme de sommes additionnelles telles que les indemnités, les primes, les heures supplémentaires, les défraiements, les suppléments, les allocations, etc. Les **charges** sociales incluent les cotisations patronales à la sécurité sociale, aux fonds de prévoyance, aux assurances maladie, chômage, ainsi que les frais de déménagement, de logement, de garde d'enfants, d'habillement, etc. **Les coûts de bénévoles** peuvent inclure les coûts engagés pour des activités, des déplacements, le logement, la formation, les assurances, les repas des bénévoles, etc. Cette catégorie n'inclut pas les sommes versées aux artistes.

Les **coûts d'infrastructures** incluent l'ensemble des coûts de location et d'assurance des lieux, les fluides, la télésurveillance, l'entretien (contrats de service, installations).

L'ensemble des données financières de cette étude sont exprimées en euros hors taxes.

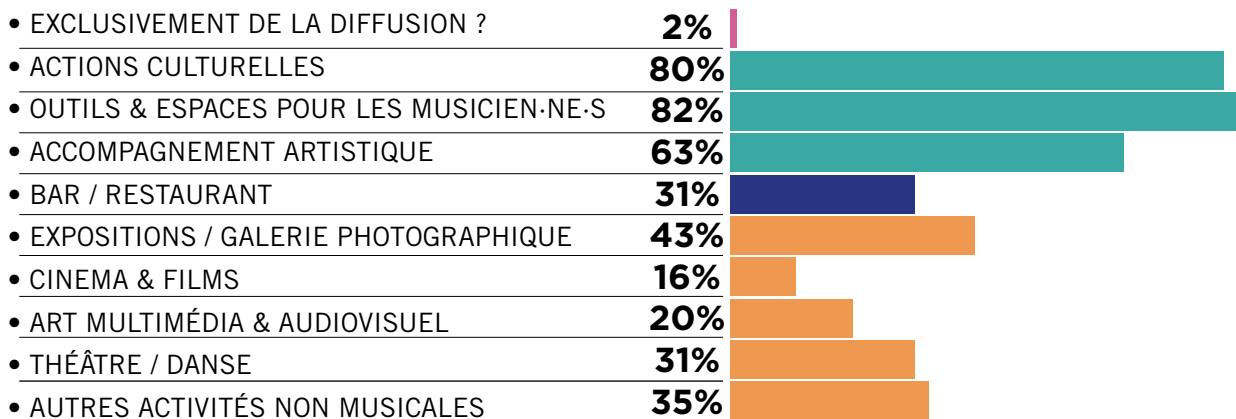
# ANNEXE 3A : Vue d'ensemble des salles publiques

8 % de l'ensemble des salles de concert membres de Live DMA sont des structures publiques, mais elles ne sont monnaie courante que dans les associations danoise, finlandaise, française, allemande et norvégienne. On en trouve également au Pays basque (côté français), aux Pays-Bas et en Suisse.

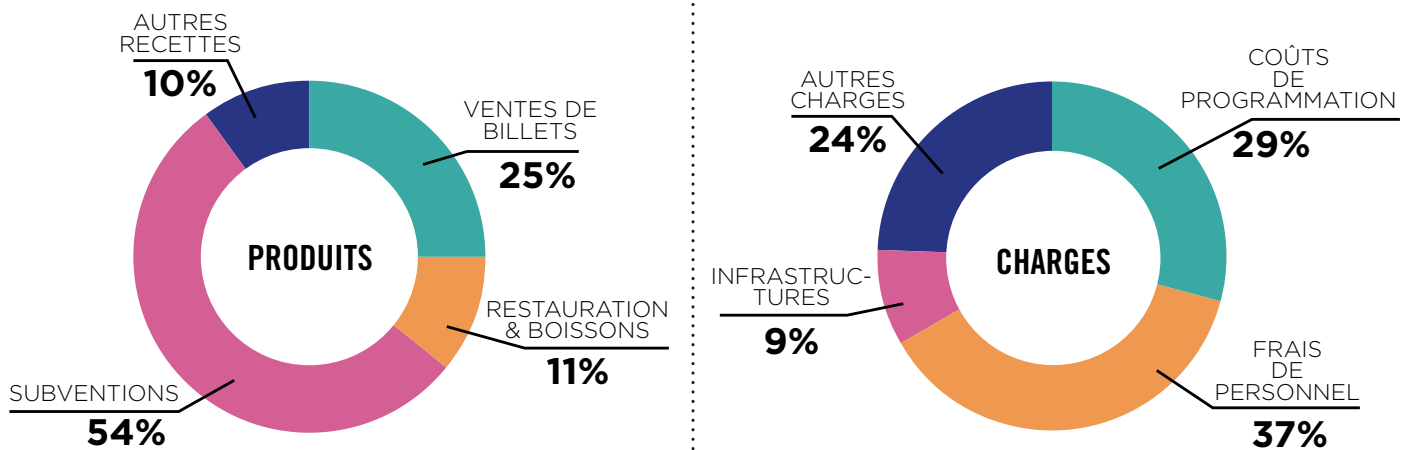
Les salles publiques du réseau ont une jauge médiane de **600 places**, et elles sont donc relativement grandes par comparaison avec les autres salles du réseau. Elles programment en moyenne **98 événements musicaux par an**, avec **165 représentations artistiques**, qui attirent plus de **25 000 spectateur·rice·s**. **33 %** de ces structures organisent également des festivals.

Ces salles ne se consacrent pas exclusivement à la programmation de concerts ; une part relativement élevée de ces salles propose également des activités culturelles, des outils et locaux pour les musicien·ne·s et l'accompagnement de projets artistiques.

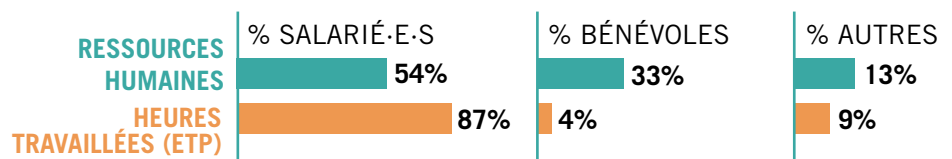
## Activités proposées par les salles publiques :



Les salles de concert publiques ont le plus souvent été créées à l'initiative d'autorités publiques et sont financées par celles-ci ; par conséquent, les subventions représentent une part importante (**54 %**) de leurs produits totaux. Ces salles doivent aussi une part significative de leurs recettes aux dépenses du public (**36 %**), que ce soit par la vente de billets ou de boissons et de nourriture. Si les produits se distinguent, la part des ressources affectées à la programmation musicale, aux salarié·e·s et aux infrastructures ne diffère guère des structures privées ou associatives.



## Répartition des différentes catégories de personnels pour les salles publiques



De nombreux bénévoles (**33 %**) prêtent main-forte aux structures publiques, mais la part qu'ils-elles représentent en heures travaillées ETP est très faible (**4 %**). La grande majorité du travail effectué (**87 %**) est le fait des salarié·e·s. **39 %** de l'ensemble des personnes travaillant dans ces structures sont des femmes.

Éléments tirés des données collectées (2016 et 2017) auprès de 63 salles de concert publiques membres de Live DMA.

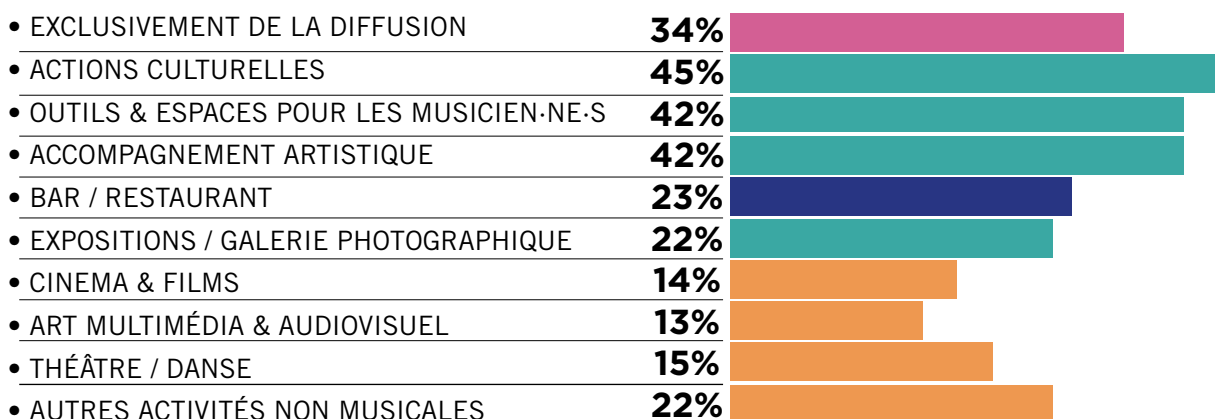
## ANNEXE 3B : vue d'ensemble des salles privées à but non lucratif

**44 %** de l'ensemble des salles de concert membres de Live DMA sont des structures privées à but non lucratif, en très grande majorité organisées sous formes associatives. Il s'agit du type de structuration le plus fréquent dans les réseaux belge, danois, français, néerlandais, suédois et suisse. Les structures privées à but non lucratif sont également fréquentes dans les réseaux britannique, finlandais, allemand, norvégien, basque et espagnol.

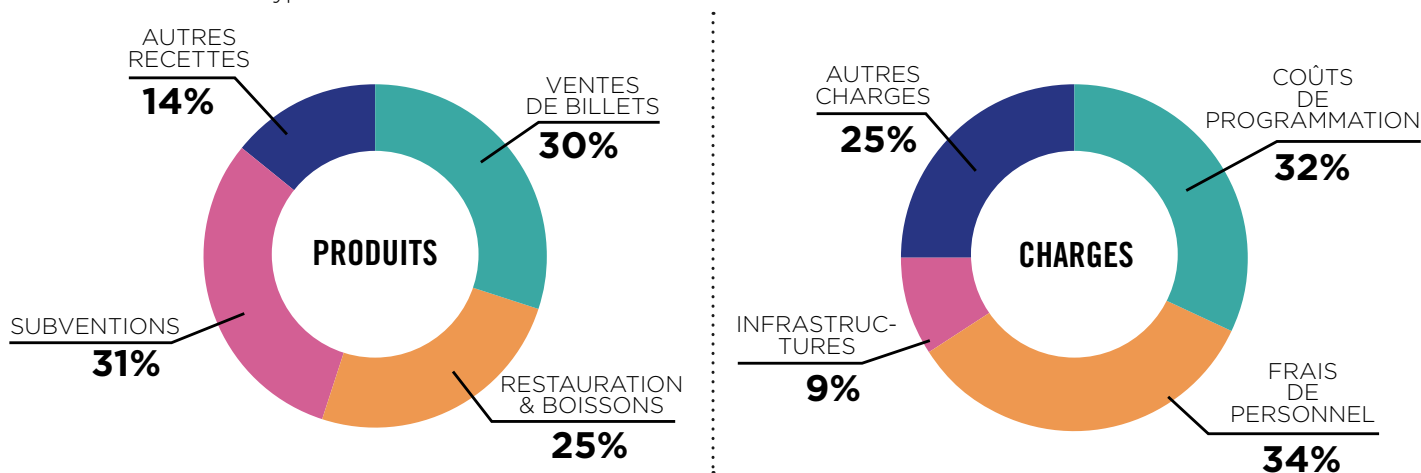
Les salles privées à but non lucratif du réseau ont une jauge médiane de **399 places**. Elles programment en moyenne **99** événements musicaux par an, avec **218** représentations artistiques, qui attirent plus de **24 000** spectateur·rice·s. **47 %** de ces structures organisent également des festivals.

Ces salles ne se consacrent pas exclusivement à la programmation de concerts ; elles proposent également des activités culturelles, artistiques, culinaires et pluridisciplinaires, dans les proportions suivantes :

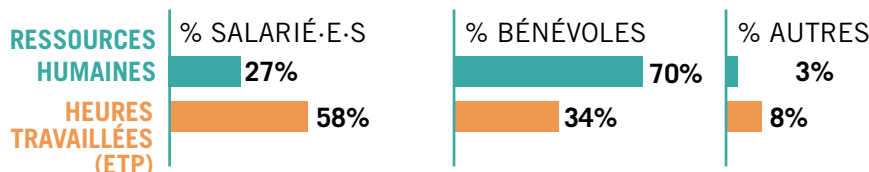
### Activités proposées par les salles privées à but non lucratif :



Les salles de concert privées à but non lucratif (principalement associatives) sont des structures indépendantes, mais elles reçoivent des subventions de collectivités territoriales (locales, régionales ou nationales). Les produits de ces structures sont dans l'ensemble composés de subventions (**31 %**) et de dépenses du public (**55 %**). La part des subventions est néanmoins bien plus basse pour les salles associatives plus grandes (1000+). Les sommes relatives allouées à la programmation musicale, à la masse salariale et aux infrastructures ne les distinguent pas beaucoup des deux autres types de structures.



### Répartition des différentes catégories de personnels - pour les salles privées à but non lucratif



De très nombreux bénévoles (**70 %**) prêtent main-forte aux structures associatives et la part qu'ils-elles représentent en heures travaillées ETP est considérable (**34 %**). Néanmoins, la majorité du travail effectué (**58 %**) est le fait de salarié·e·s. **40 %** de l'ensemble des personnes travaillant dans ces structures sont des femmes.

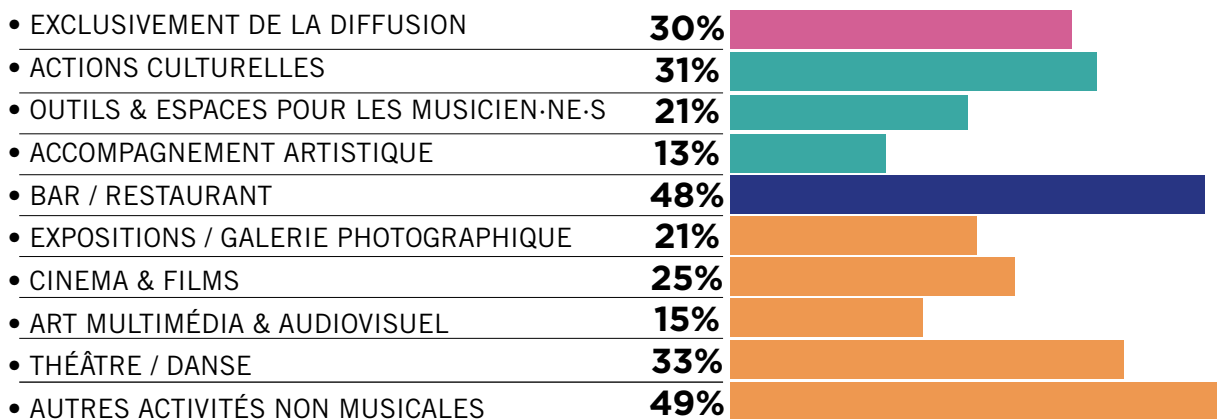
# ANNEXE 3C : vue d'ensemble des salles privées commerciales

**48 %** de l'ensemble des salles de concert membres de Live DMA sont des structures privées commerciales. Il s'agit de la structure la plus fréquente dans les associations allemande, espagnole et britannique, mais elles sont également très présentes dans les réseaux du nord de l'Europe : Danemark, Finlande, Norvège et Suède.

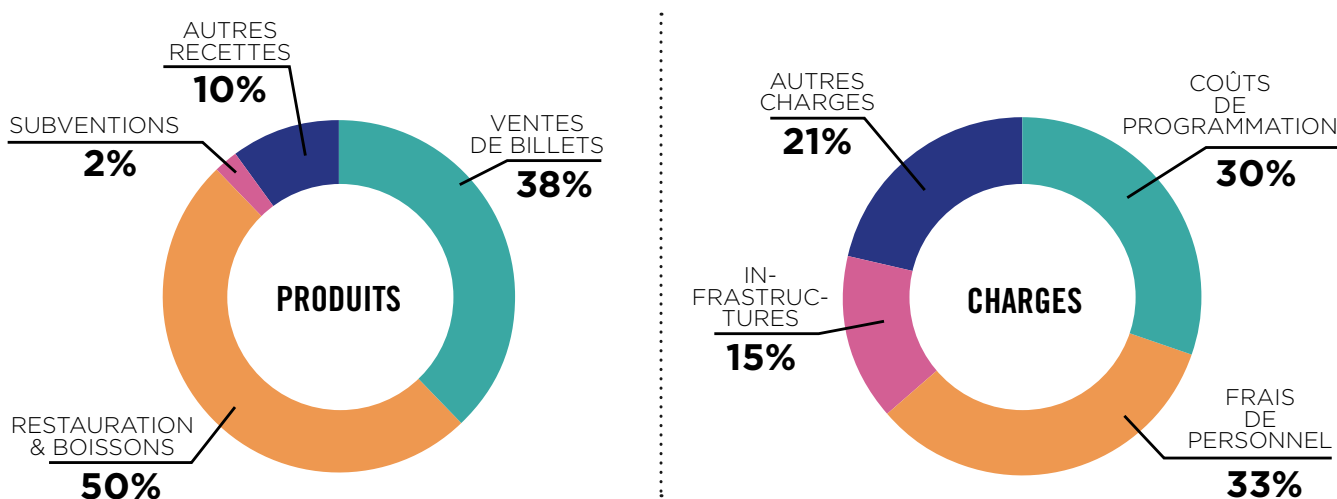
Les salles privées à but lucratif du réseau ont une jauge médiane de **300** places. Elles programment en moyenne **211** événements musicaux par an, avec **473** représentations artistiques, qui attirent plus de **37 000** spectateur·rice·s. **32 %** de ces structures organisent également des festivals.

Ces salles ne se consacrent pas exclusivement à la programmation de concerts ; elles proposent également des activités culturelles, pluridisciplinaires et, dans une moindre mesure d'accompagnent artistique. Elles combinent souvent leur fonction principale avec un bar ou un restaurant.

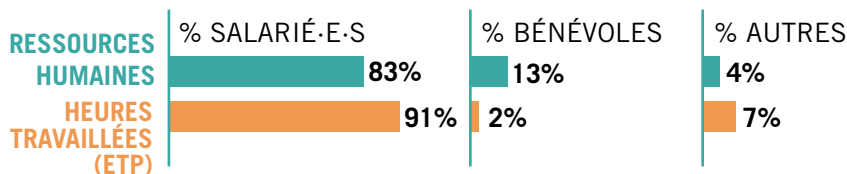
## Activités proposées par les salles privées commerciales :



Les salles de concert privées commerciales sont des structures à but lucratif, mais la plupart d'entre elles ne réalisent pas de marges de profit et réinvestissent l'ensemble de leurs recettes dans leur fonction de salle de concert. Dans la mesure où elles ne reçoivent que peu de subventions (**2 %** du total), elles dépendent de recettes propres, soit essentiellement les dépenses faites par les spectateurs (**88 %**) – achats de places, nourriture et boissons. Si la structure de leurs produits est différente, la part de ressources affectées à la programmation, à la masse salariale et aux infrastructures n'est en revanche guère différente des structures à but non lucratif.



## Répartition des différentes catégories de personnels dans les salles privées commerciales



Les structures privées commerciales font appel à peu de bénévoles (**13 %**) et la part qu'ils-elles représentent en heures travaillées ETP est très basse (**2 %**). La grande majorité du travail effectué (**91 %**) est le fait des salarié·e·s. **41 %** de l'ensemble des personnes travaillant dans ces structures sont des femmes.

Éléments tirés des données collectées (2016 et 2017) auprès de 381 salles de concert privées commerciales, membres de Live DMA.



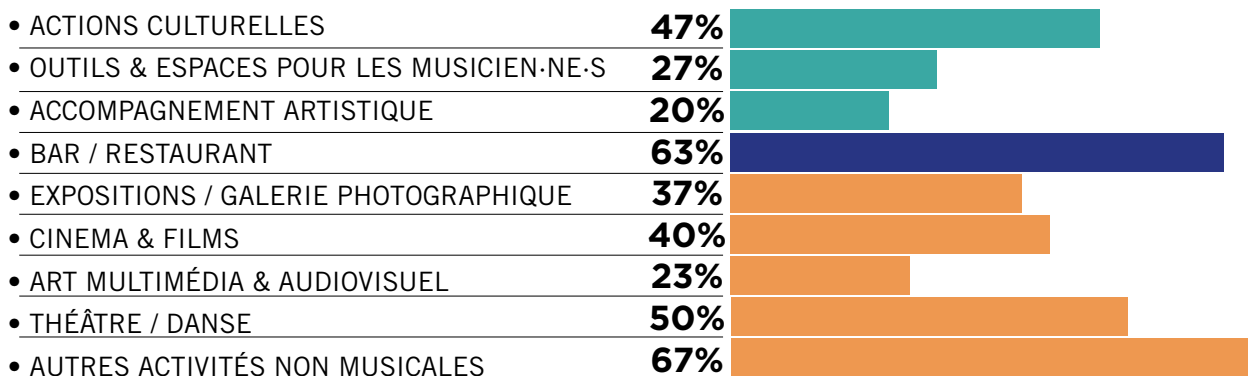
# ANNEXE 4A : Vue d'ensemble des salles membres d'ACCES



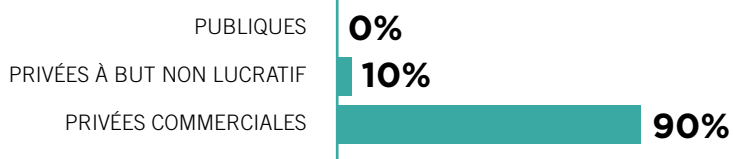
**ACCES** représente **110 salles espagnoles**, mais n'inclut pas les salles de Catalogne et du Pays basque, qui sont quant à elles représentées par deux autres membres de Live DMA : ASACC et Kultura Live.

Les salles du réseau ACCES ont une jauge médiane de **265 places**, et sont donc pour l'ensemble relativement petites. Elles programment au total environ **18 000 représentations artistiques** par an, qui attirent plus de **2,8 millions** de spectateur·rice·s. **65 %** de ces structures organisent également des festivals.

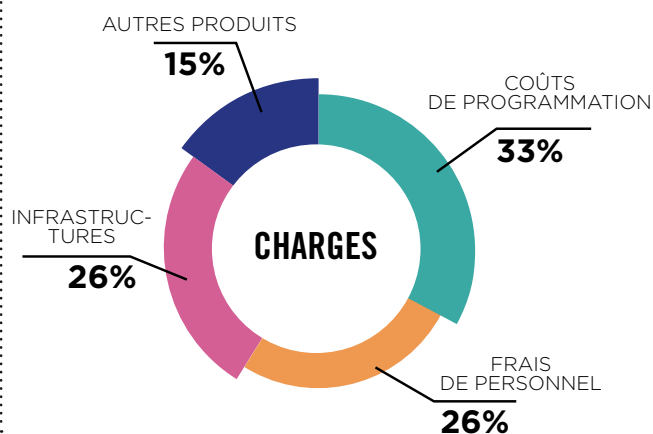
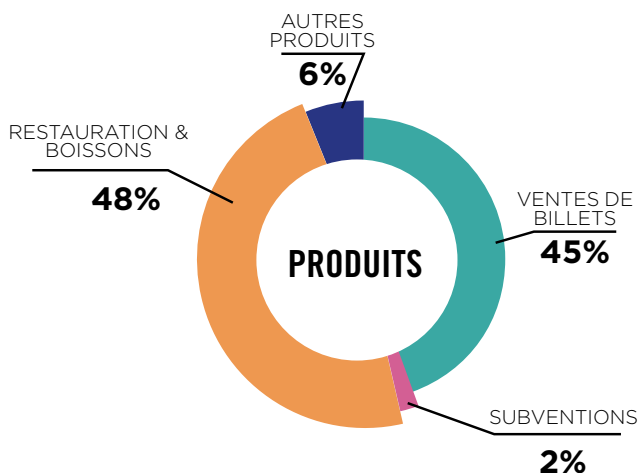
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS :



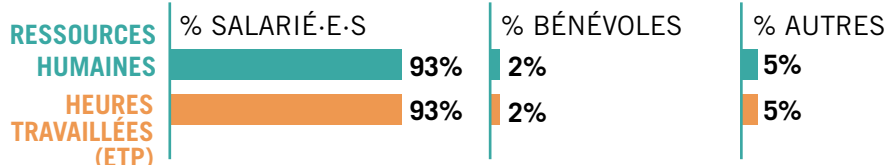
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**90 %** des salles de concert membres du réseau ACCES sont des structures privées commerciales, avec un produit total de plus de **28 millions** d'euros. Les subventions ne représentent que **2 %** du produit total. Elles tirent la très grande majorité de leurs produits des dépenses réalisées par le public (**93 %**). Leurs recettes servent essentiellement à couvrir les coûts de programmation, la masse salariale et les infrastructures.



## Répartition des différentes catégories de personnels



Les bénévoles ne représentent qu'une très faible proportion des personnes employées dans les salles espagnoles (**2 %**). Sur l'ensemble des **1 600** personnes qu'elles emploient, **1 500** sont salariées. Les femmes représentent **41 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [salasdeconciertos.com](http://salasdeconciertos.com) et/ou contacter Elda Gómez, la coordinatrice locale de l'enquête : [elda.gomez@salasdeconciertos.com](mailto:elda.gomez@salasdeconciertos.com)

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 31 salles membres de l'ACCES, et extrapolées à l'ensemble des 110 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

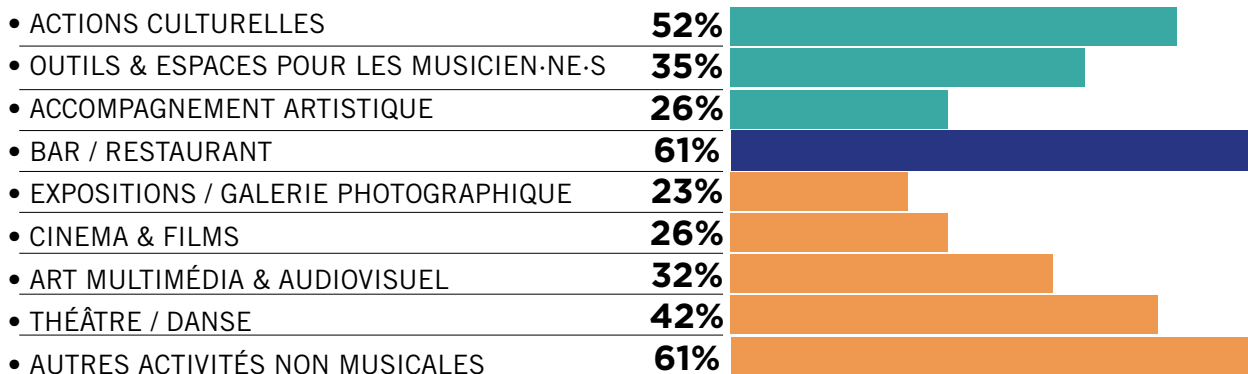
# ANNEXE 4B : Vue d'ensemble des salles membres d'ASACC



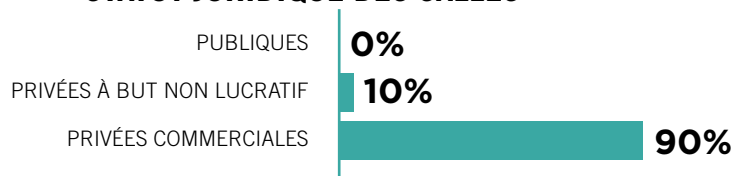
ASACC représente **69 salles** catalanes. Les salles de ce réseau ont une jauge médiane de **150 places**, et sont donc pour l'ensemble relativement petites. Elles programment au total environ **30 000 représentations artistiques** par an, qui attirent plus de **4 millions** de spectateur·rice·s. 45 % de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, ces salles proposent une **grande diversité d'activités** :

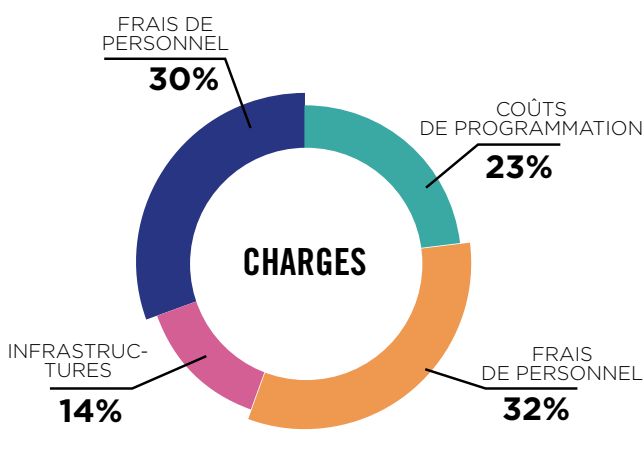
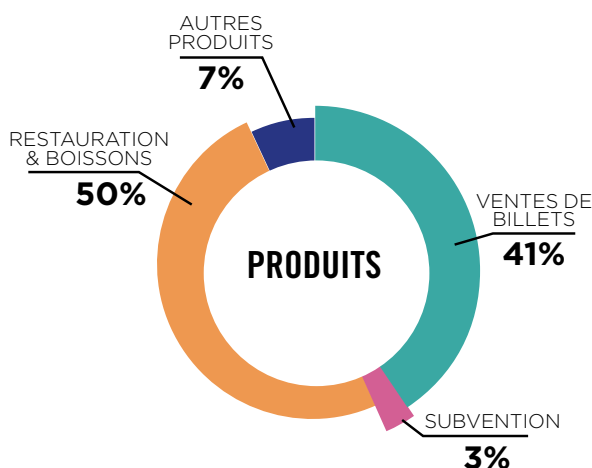
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



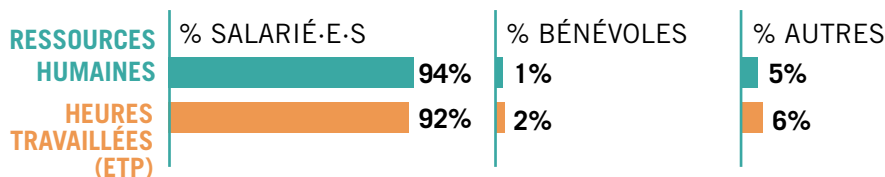
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**90 %** des salles de concert membres du réseau ASACC sont des structures privées commerciales, avec un produit total de plus de **67 millions d'euros**. Les subventions ne représentent que **3 %** du produit total. Ces salles tirent la très grande majorité de leurs produits des dépenses réalisées par le public (**91 %**). Leurs recettes servent essentiellement à couvrir les coûts de programmation, la masse salariale et les infrastructures.



## Répartition des différentes catégories de personnels



Les bénévoles constituent une très faible proportion des personnes employées dans les salles espagnoles (**1 %**). Sur l'ensemble des **1 400 personnes** qu'elles emploient, **1 350** sont salariées.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur <http://www.infoconcerts.cat/es/asacc> et/ou contacter Adriana Alcover, la coordinatrice locale de l'enquête : [adriana@asacc.net](mailto:adriana@asacc.net)

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 31 salles membres d'ASACC, et extrapolées à l'ensemble des 69 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

# ANNEXE 4C : Vue d'ensemble des salles membres du réseau KULTURA LIVE

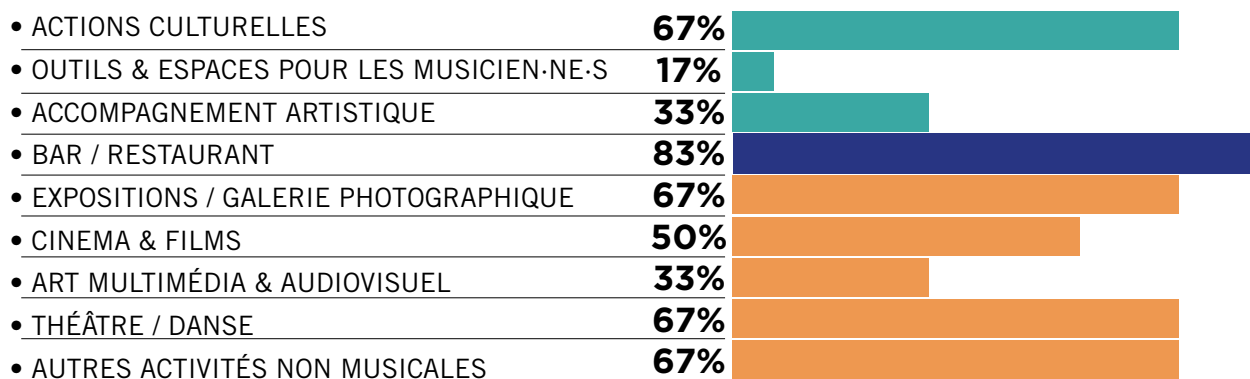


ASOCIACIÓN DE SALAS DE MÚSICA DE EUSKAL HERRIA

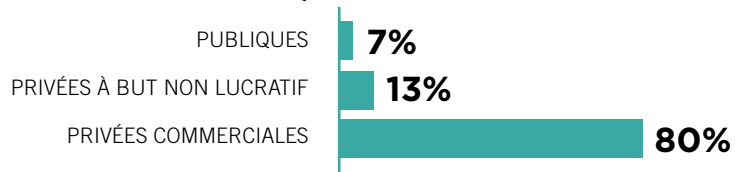
EUSKAL HERRIKO MUSIKA ARETOEN ELKARTEA

**Kultura Live** représente **15 salles** du Pays basque. Elles ont une jauge médiane de **648 places**, mais certaines accueillent moins de 150 personnes. Elles programment au total environ **2 300 représentations artistiques** par an, qui attirent plus de **400 000 spectateur·rice·s**. **50 %** de ces structures organisent également des festivals.

## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS

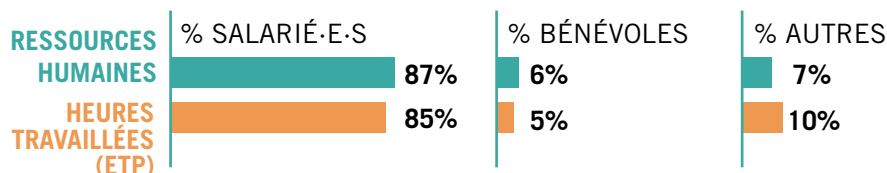


## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**80 %** des salles de concert membres du réseau **Kultura Live** sont des structures privées commerciales, mais deux d'entre elles ont un statut associatif et l'unique salle située en France a un statut public. Le modèle économique de ces salles est spécifique. Dans l'ensemble, elles ont engendré un produit total de plus de **7 millions d'euros**.

## Répartition des différentes catégories de personnels



Les bénévoles constituent une très faible proportion des personnes employées dans les salles basques (**6 %**). Sur l'ensemble des **280** personnes qu'elles emploient, **240** sont salariées. Les femmes représentent **34 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur <http://kulturalive.com/> et/ou contacter Arkaitz Villar, la coordonnateur local de l'enquête : [info@kulturalive.com](mailto:info@kulturalive.com)

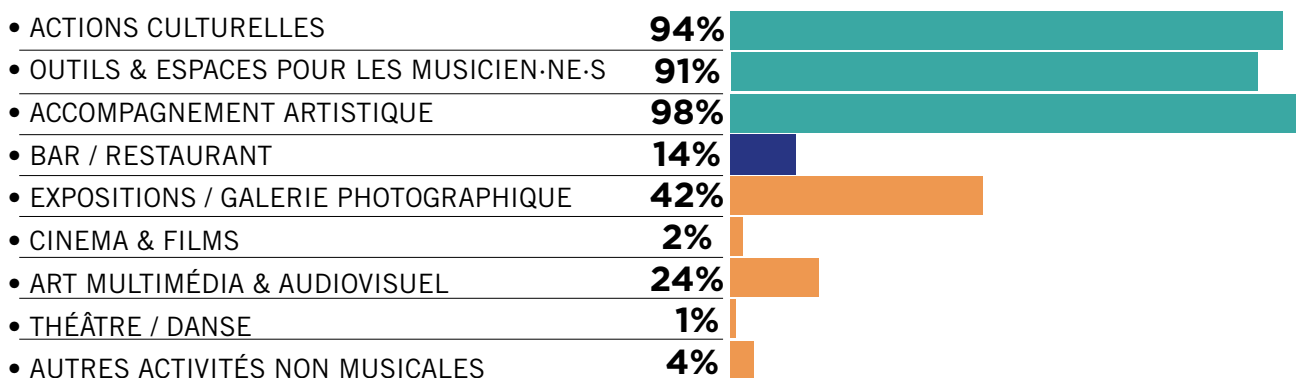
# ANNEXE 4D : Vue d'ensemble des salles membres de la FEDELIMA



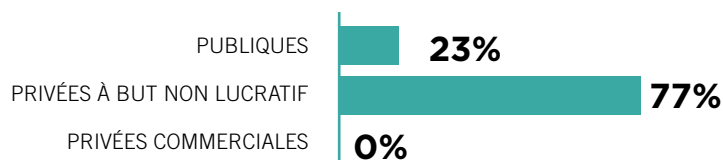
La **FEDELIMA** représente **142 salles** françaises. Les salles de ce réseau ont une jauge médiane de **500** places. Elles programment au total de près de 17 300 représentations artistiques par an, qui attirent plus de **2,3 millions** de spectateur·rice·s. **48 %** de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, les salles françaises proposent une grande diversité d'activités :

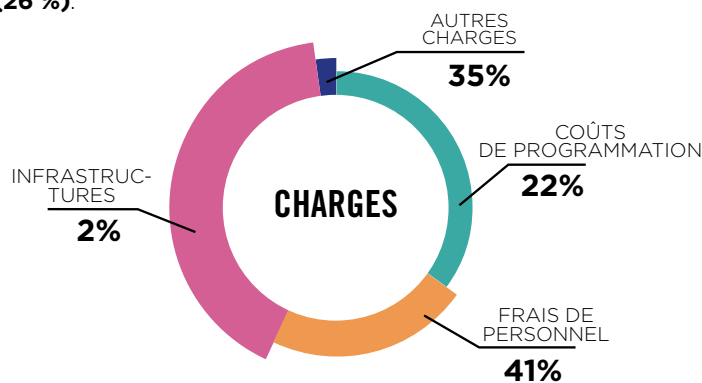
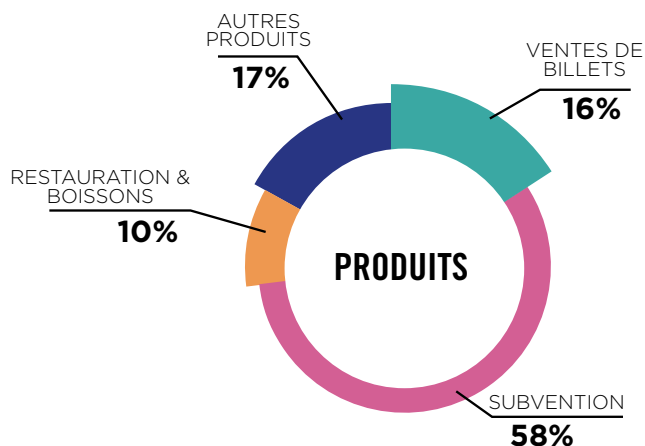
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



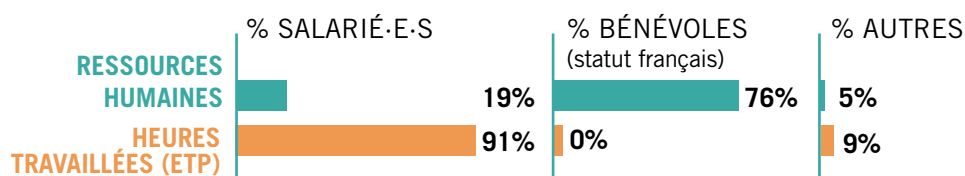
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**77 %** des salles de concert membres de la FEDELIMA sont des structures privées à but non lucratif (très majoritairement associatives), **23 %** sont publiques : chaque catégorie a des fonctions et des modèles économiques différents. Ces salles ont engendré un produit total de plus de **147 millions d'euros**. Les subventions représentent une grande part de leurs produits (**58 %**), une caractéristique qui tient à la forte proportion de salles publiques, à l'importance de la masse salariale et des fonctions sociales et culturelles qu'elles assument. Par rapport à d'autres régions européennes, la part des recettes venant des dépenses effectuées par les spectateur·rice·s est plus faible (**26 %**).



## Répartition des différentes catégories de personnels



En France, un régime juridique spécifique veut que les bénévoles ne puissent pas être rémunéré·e·s pour leur travail ou accomplir des tâches pouvant être effectuées par des employé·e·s. Ils·elles ne sont donc pas comptabilisé·e·s en tant que travailleur·se·s et n'apparaissent par conséquent pas dans nos statistiques sur les heures travaillées ETP. Nous les avons

toutefois inclus dans les ressources humaines totales, afin de montrer l'importance de leur engagement au service des salles de la FEDELIMA. Sur l'ensemble des plus de **8 600** personnes actives dans ces salles, **1 600** sont salariées et plus de **6 500** sont bénévoles. Les femmes représentent **37 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez consulter le dernier rapport de la FEDELIMA sur leur site : [www.fedelima.org/article170.html](http://www.fedelima.org/article170.html) et/ou contacter Hyacinthe Chataigné, qui coordonne les enquêtes de la fédération : [hyacinthe.chataigne@fedelima.org](mailto:hyacinthe.chataigne@fedelima.org).

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 106 salles membres de la FEDELIMA, et extrapolées à l'ensemble des 142 salles membres du réseau et de Live DMA en 2017.



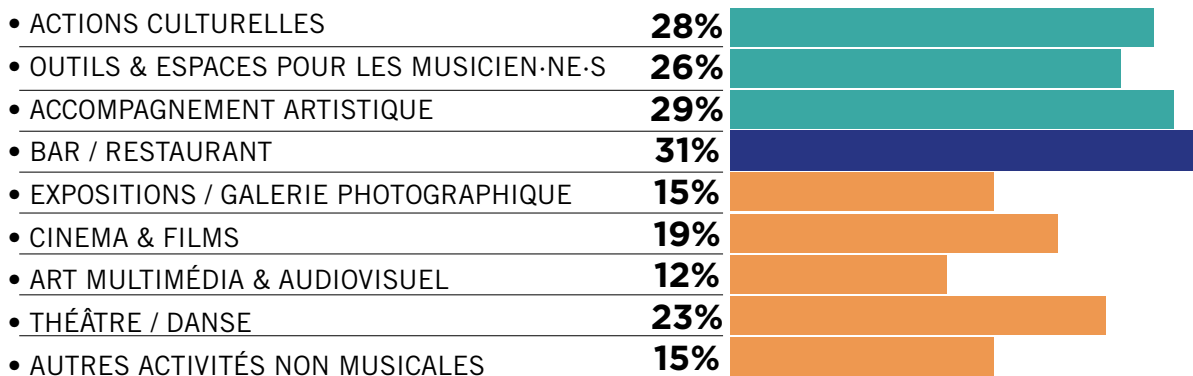
# ANNEXE 4E : Vue d'ensemble des salles membres de PETZI



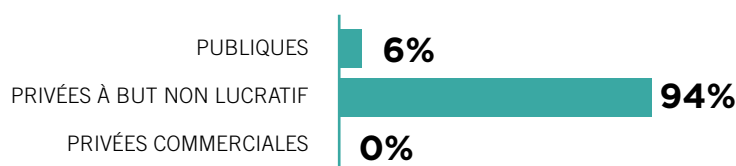
**PETZI**, la Fédération suisse des clubs et festivals, représente **113 salles**. Celles-ci sont relativement petites, avec une jauge médiane de **300 places**. Elles programment au total plus de **16 400 représentations artistiques** par an, qui attirent près de **2,2 millions de spectateur·rice·s**. **57 %** de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, ces salles suisses proposent **une grande diversité d'activités** :

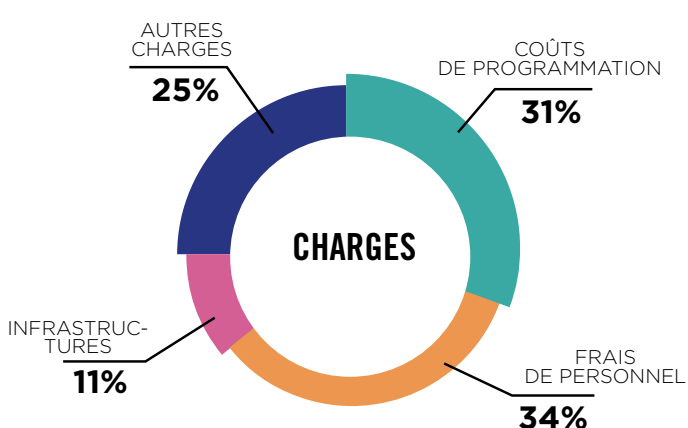
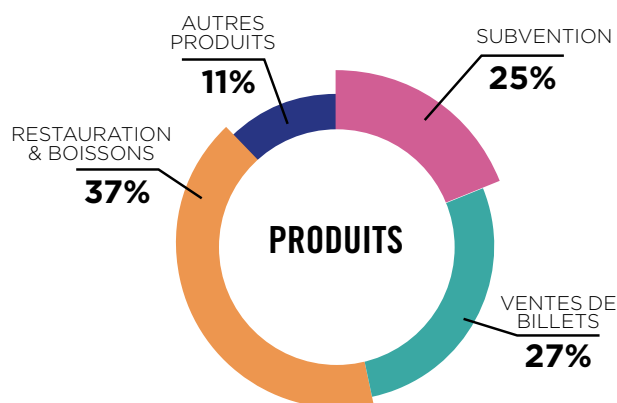
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



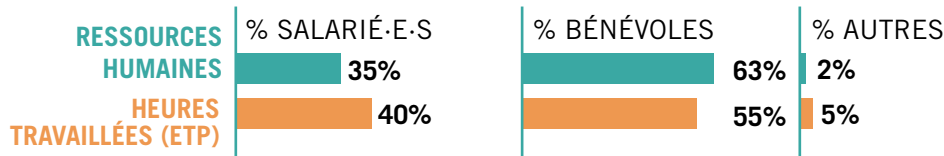
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**100 %** des salles de concert membres de la fédération sont des structures à but non lucratif, dont **94 %** sont privées et **6 %** publiques. Ces salles ont engendré un produit total de **85 millions d'euros**, constitués notamment de **25 %** de subventions et de **64 %** de dépenses réalisées par les spectateur·rice·s. Le soutien des autorités publiques et le grand nombre de bénévoles font que les coûts d'exploitation sont relativement plus bas que dans d'autres régions. Les recettes des ventes de billets peuvent par conséquent être utilisées pour la programmation et investies dans des talents émergents.



## Répartition des différentes catégories de personnels



En Suisse, les bénévoles sont essentiel·le·s à la vie des salles, notamment des plus petites et des structures associatives. Sur l'ensemble des **8 800** personnes travaillant dans ces salles, plus de **5 500** sont bénévoles et représentent **55 %** du total d'heures travaillées.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez consulter le site du réseau <https://www.petzi.ch/fr/> et/ou contacter Yves Mermoud, qui coordonne ses enquêtes : [yves.mermoud@petzi.ch](mailto:yves.mermoud@petzi.ch)

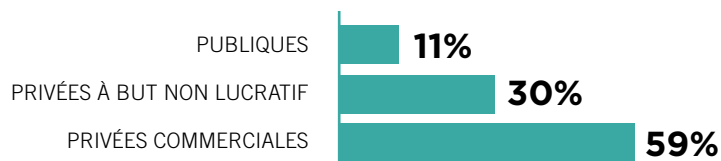
Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 80 salles membres de PETZI, et extrapolées à l'ensemble des 113 salles membres du réseau et de Live DMA en 2017.

# Annexe 4F : Vue d'ensemble des salles membres de LIVEKOMM

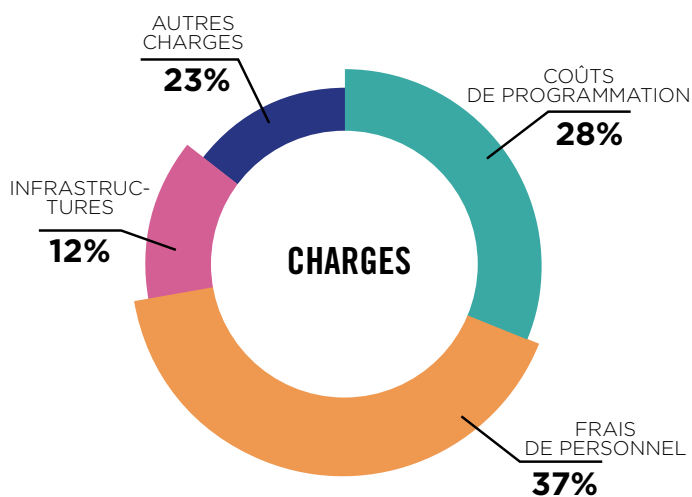
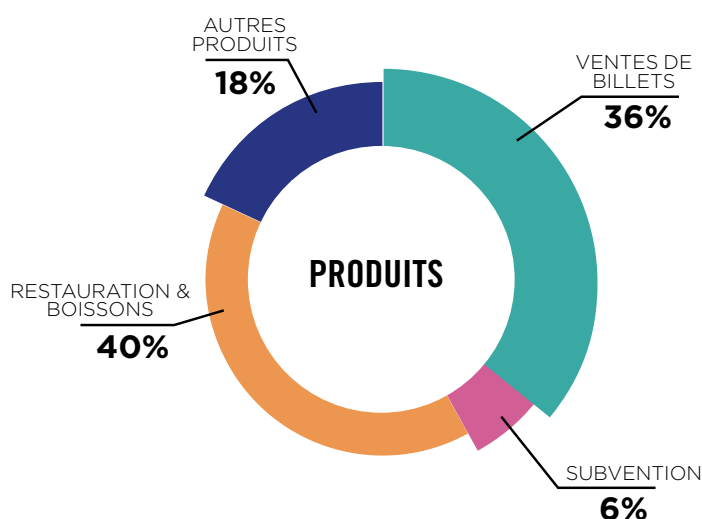


**LiveKomm** représente **510 salles** allemandes, regroupées par régions. Nous ne disposons pour l'instant que d'informations limitées tirées de leur enquête de 2016, mais elles nous permettent déjà de définir les caractéristiques principales et le modèle économique des salles allemandes. Celles-ci sont relativement petites, avec une jauge médiane de **300** places. Elles programment au total plus de **160 000 représentations artistiques** par an, qui attirent près de **14,6 millions de spectateur-riche-s**. **57 %** de ces structures organisent également des festivals.

## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



Les membres de **LiveKomm** présentent des profils variés, avec **59 %** de structures privées commerciales, **30 %** de structures privées à but non lucratif et **11 %** de structures publiques. Leurs modèles économiques sont par conséquent également divers. Les structures à but non lucratif bénéficient de peu de subventions (**6 %**) par rapport à leurs équivalents européens, et les salles dépendent principalement des dépenses réalisées par les spectateur-riche-s (**76 %**). En moyenne, le montant des coûts artistiques est supérieur aux recettes de billetterie.



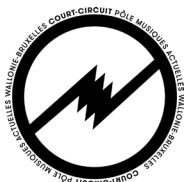
LiveKomm coopère en ce moment avec l'Initiative Musik (le bureau export allemand pour la musique) sur une enquête nationale qui inclut les données collectées par les salles de LiveKomm ; les résultats devraient être publiés à l'automne 2020.

La Berlin Clubcommission, qui regroupe 251 clubs, salles et promoteurs berlinois, a sorti un rapport au printemps 2019, qui mesure l'impact social et économique des clubs berlinois. Il est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.clubcommission.de/club-culture-study>.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez consulter le site du réseau <https://www.livekomm.org/> et/ou contacter Christian Ordon : [christian.ordon@livekomm.org](mailto:christian.ordon@livekomm.org)

Éléments tirés des données (2016) collectées en 2017-18 auprès de 46 salles membres de LiveKomm, et extrapolées à l'ensemble des 510 salles membres du réseau et de Live DMA en 2017.

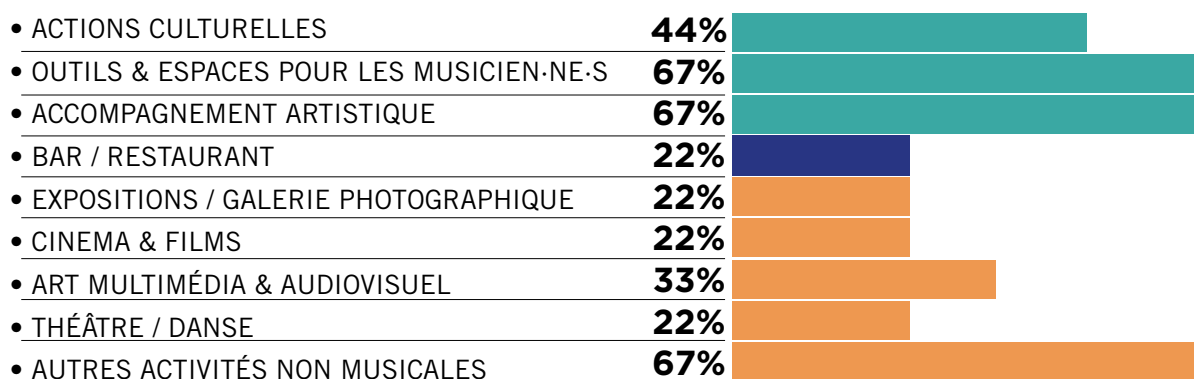
# Annexe 4G : Vue d'ensemble des salles membres de COURT-CIRCUIT



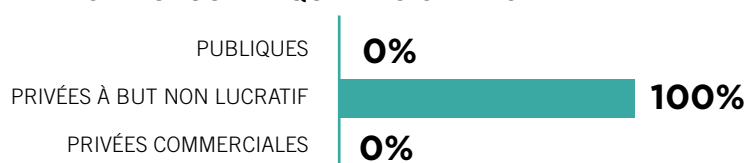
**Court-Circuit** représente **36 salles** situées en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles). Ces salles ont une jauge médiane de **400 places**. Elles programment au total près de **7 000 représentations artistiques** par an, qui attirent plus de **550 000 spectateur·rice·s**. **89 %** de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, ces salles proposent une grande diversité d'activités :

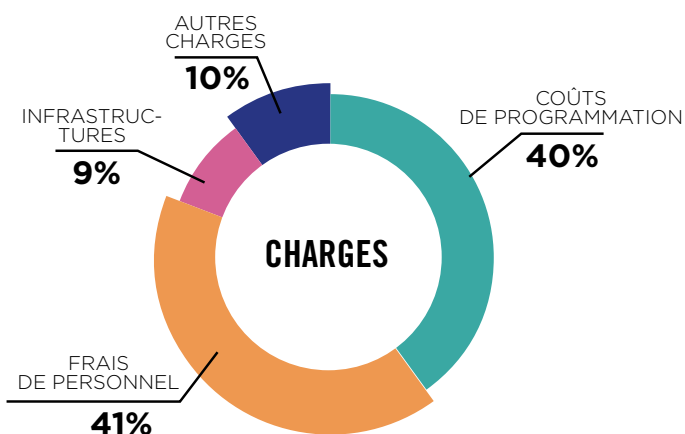
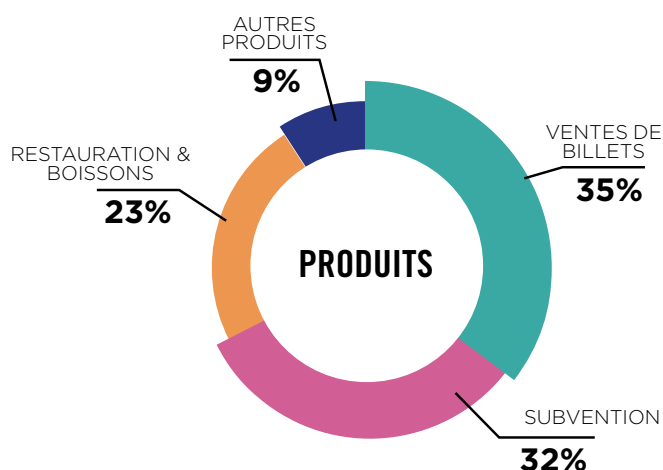
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



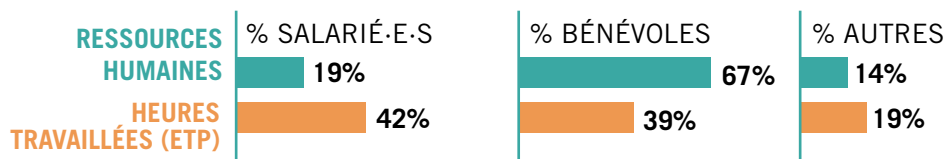
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



Toutes les salles de concert membres du réseau **Court-Circuit** sont des structures privées à but non lucratif. Le total de leurs produits dépasse les **13,5 millions d'euros**. Ceux-ci consistent pour l'essentiel de **32 %** de subventions et de **58 %** de dépenses faites par les spectateur·rice·s. Les aides publiques et le recours significatif au bénévolat réduisent les coûts d'infrastructures et les frais de personnel. Les ressources consacrées à la programmation dépassent par conséquent les recettes de billetterie, et plus de ressources peuvent ainsi être investies dans le soutien aux talents locaux et émergents.



## Répartition des différentes catégories de personnels



En Belgique, les bénévoles sont essentiel·le·s à la vie des salles - notamment les plus petites. Sur l'ensemble des **1 200 personnes** qu'elles emploient, **800** sont bénévoles et représentent **39 %** du total d'heures travaillées. Les femmes constituent **21 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur <https://www.court-circuit.be/> et/ou contacter David Dehard, le coordinateur local de l'enquête : [david@courtcircuit.be](mailto:david@courtcircuit.be)

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 9 salles membres de Court-Circuit, et extrapolées à l'ensemble des 36 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

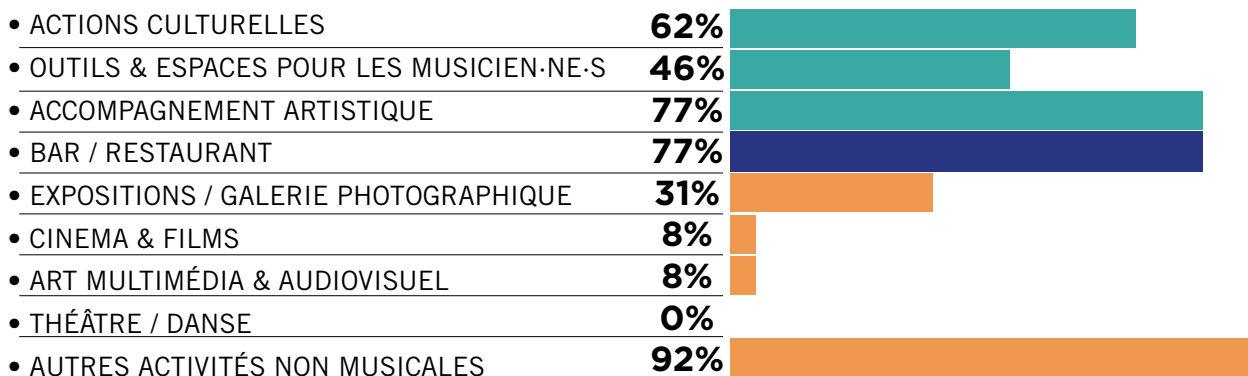
# ANNEXE 4H : Vue d'ensemble des salles membres de Clubcircuit



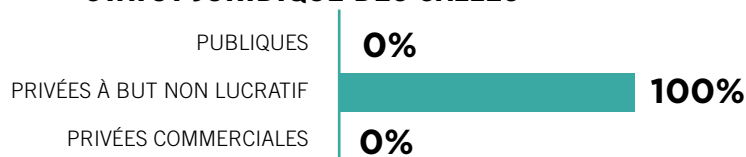
**Clubcircuit** représente **15 salles** situées en Flandre – la région néerlandophone de Belgique. Ces salles ont une jauge médiane de **600 places**. Elles programment au total environ **3 000** représentations artistiques par an, qui attirent plus de **550 000** spectateur·rice·s. **85 %** de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, ces salles proposent une grande diversité d'activités :

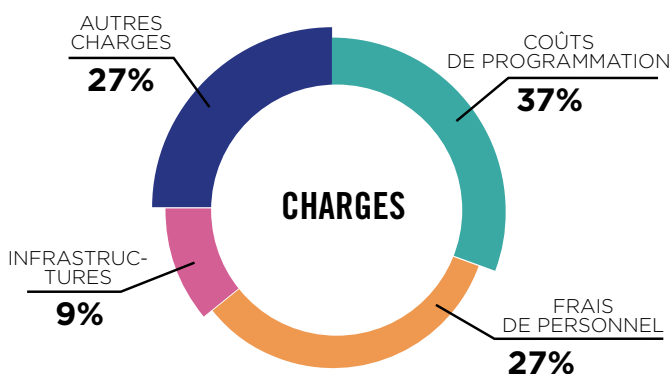
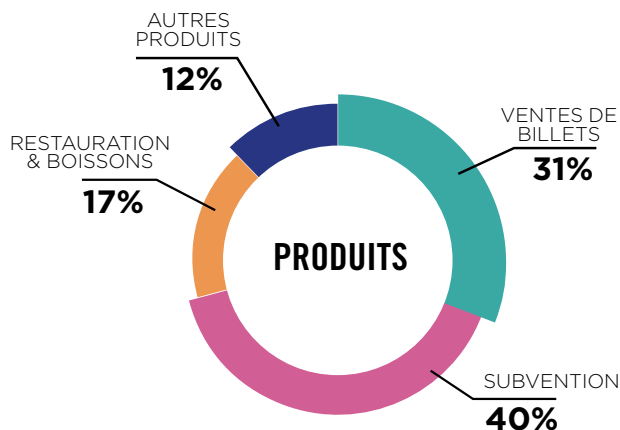
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



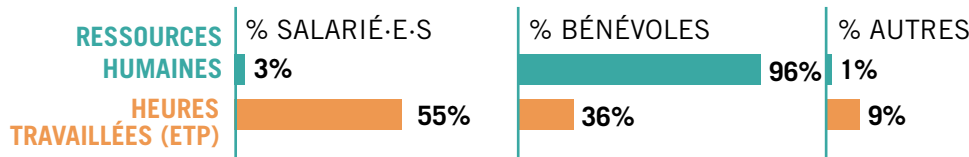
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**100 %** des salles de concert membres du réseau Clubcircuit sont des structures privées à but non lucratif. Elles engendrent un produit total de **21 millions** d'euros, qui consiste pour l'essentiel en **40 %** de subventions et **48 %** de dépenses effectuées par les spectateur·rice·s. Les aides publiques et le recours significatif au bénévolat réduisent les coûts d'infrastructures et les frais de personnel. Les ressources consacrées à la programmation dépassent par conséquent les recettes de billetterie, et plus de ressources peuvent ainsi être investies dans le soutien aux talents locaux et émergents.



## Répartition des différentes catégories de personnels



En Belgique, les bénévoles sont essentiel·le·s à la vie des salles – notamment les plus petites. Sur l'ensemble des **4 200** personnes actives dans ces lieux, **4 000** sont bénévoles, et représentent **36 %** du total d'heures travaillées. Les femmes constituent **29 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [www.clubcircuit.be](http://www.clubcircuit.be) et/ou contacter Marc Steens : [info@clubcircuit.be](mailto:info@clubcircuit.be)

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 13 salles membres de Clubcircuit, et extrapolées à l'ensemble des 15 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

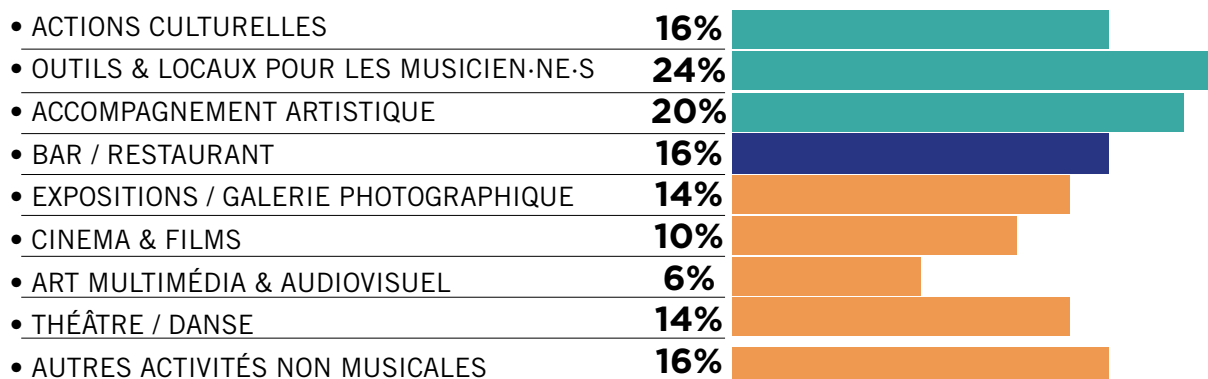


# Annexe 4I : Vue d'ensemble des salles membres de VNPf

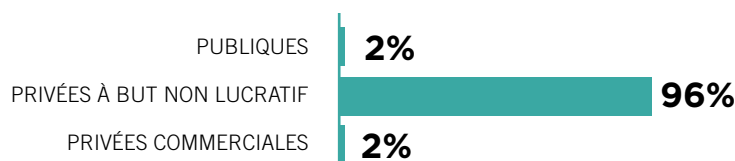
vereniging  
nederlandse  
pop|podia  
en festivals

L'association néerlandaise de salles de concert et de festivals **VNPf** représente **58 salles** situées aux Pays-Bas. Ces salles ont une jauge médiane de **600 places**. Elles programment au total environ **26 000** représentations artistiques par an, qui attirent près de **4,1 millions de spectateur-riche-s**. **49 %** de ces structures organisent également des festivals.

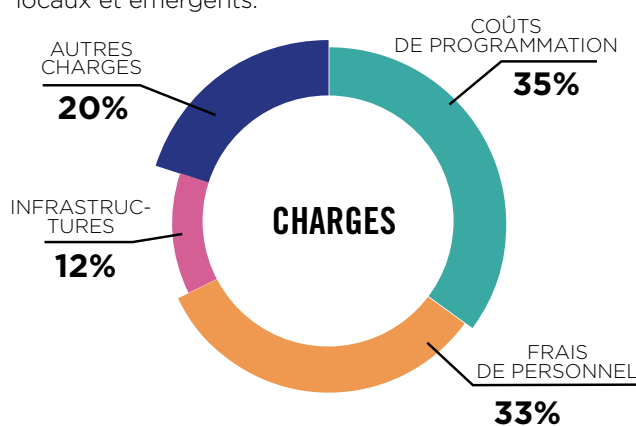
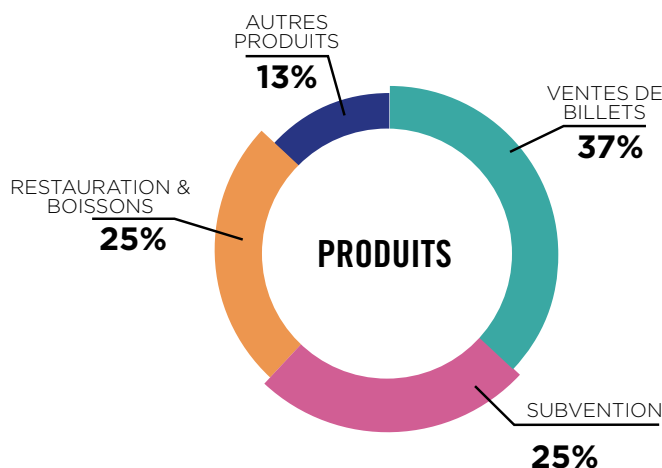
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



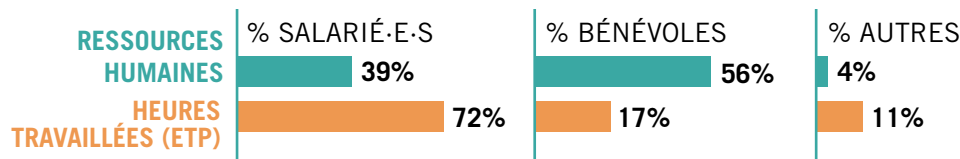
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



Les salles de concert membres du réseau **VNPf** sont dans leur quasi-totalité (**98 %**) des structures privées à but non lucratif. Elles engendrent un produit total de **167 millions d'euros**, qui consiste pour l'essentiel en **25 %** de subventions et **62 %** de dépenses effectuées par les spectateur-riche-s. Les aides publiques et le recours significatif au bénévolat réduisent les coûts d'infrastructures et les frais de personnel. Les sommes consacrées à la programmation dépassent par conséquent les recettes de billetterie, et plus de ressources peuvent ainsi être investies dans le soutien aux talents locaux et émergents.



## Répartition des différentes catégories de personnels



Dans les Pays-Bas, les bénévoles sont essentiel-le-s à la vie des salles, notamment les plus petites. Sur l'ensemble des 8 200 personnes qu'elles emploient, plus de **4 600** sont bénévoles, et représentent **17 %** du total d'heures travaillées. Les femmes représentent **43 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [www.vnpf.nl](http://www.vnpf.nl) et/ou contacter Arne Dee, le coordinateur local de l'étude : [arne@vnpf.nl](mailto:arne@vnpf.nl)

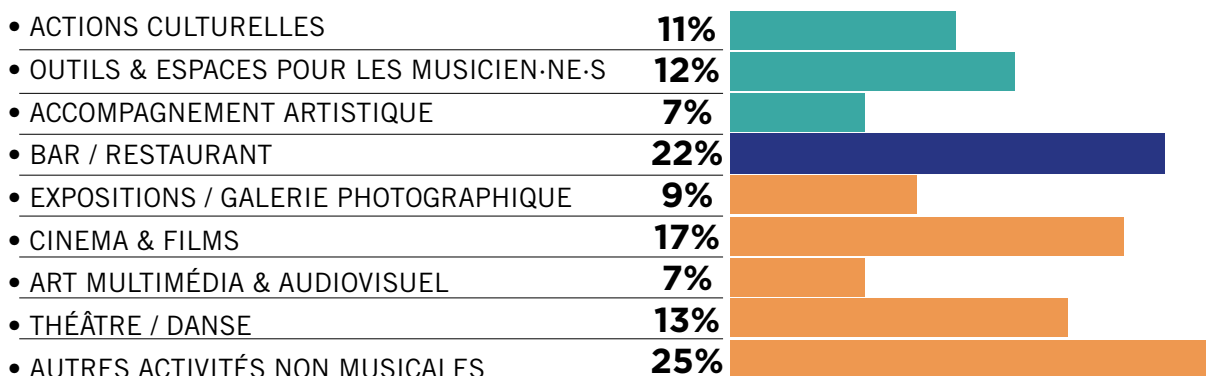
Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018 auprès de 51 salles membres de VNPf, et extrapolées à l'ensemble des 58 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

# Annexe 4J : Vue d'ensemble des salles membres de MUSIC VENUE TRUST

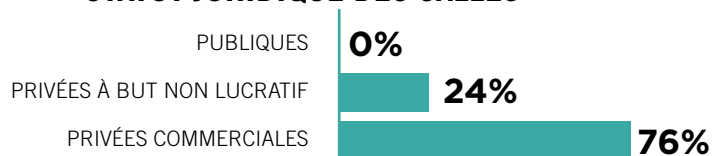


**Music Venue Trust** représente **460 salles** situées au Royaume-Uni. Ces salles sont dans l'ensemble assez petites, avec une jauge médiane de **250 places**. Elles programment au total d'environ **350 000 représentations artistiques** par an qui attirent plus de **12,5 millions de spectateur-riche-s**. **18 %** de ces structures organisent également des festivals.

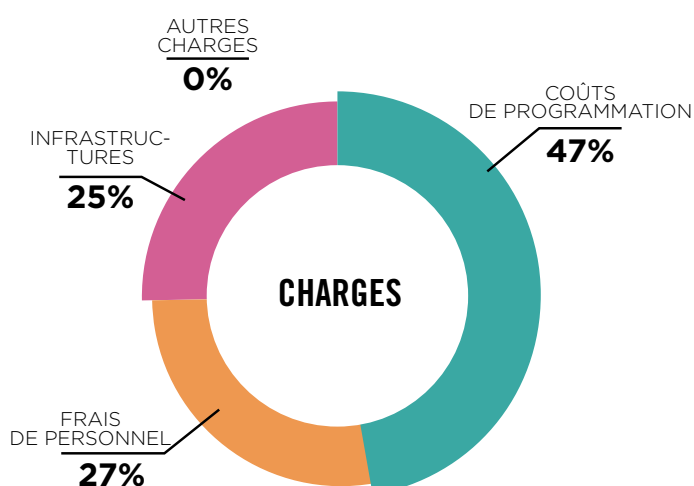
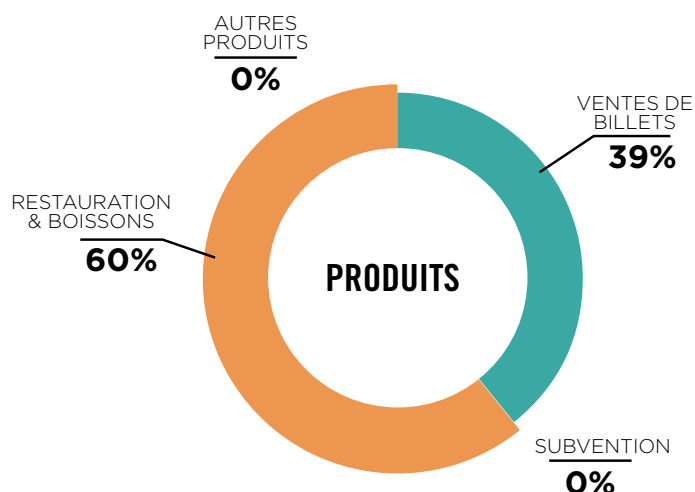
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**76 %** des salles de concert membres du **Music Venue Trust** sont des structures privées à but lucratif, et **24 %** à but non lucratif et elles ont par conséquent des modèles économiques différents. Contrairement aux autres régions européennes, les salles associatives britanniques ne bénéficient quasiment pas de subventions et les salles s'en remettent presque exclusivement aux sommes dépensées par les spectateur-riche-s.



Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [musicvenuetrust.com](http://musicvenuetrust.com) et/ou Simon Bray le coordinateur local de l'étude : [simon.bray@musicvenuetrust.com](mailto:simon.bray@musicvenuetrust.com)

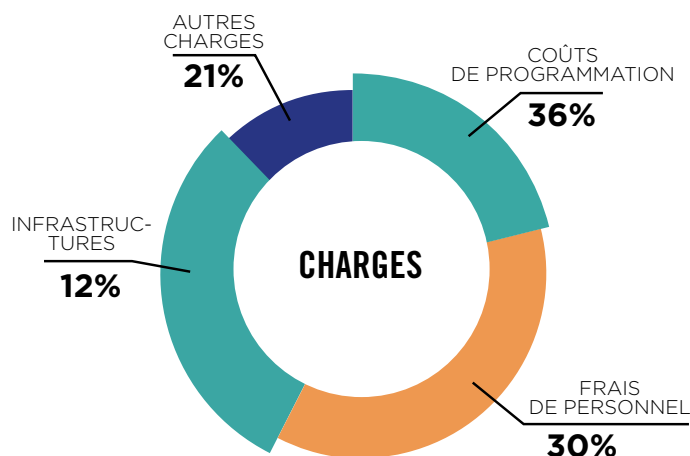
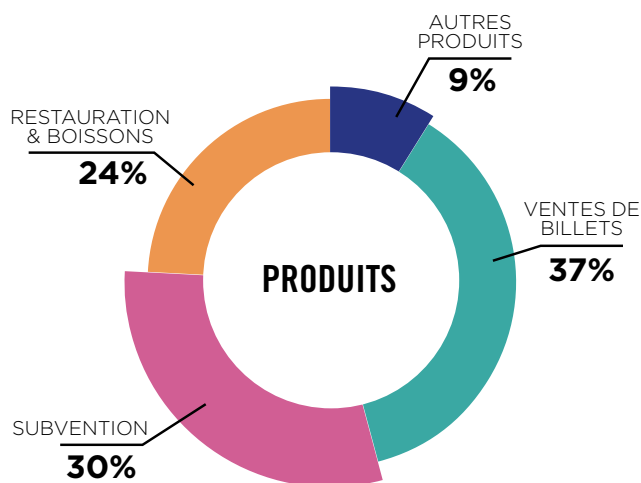
Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018-19 auprès de 89 salles membres de Music Venue Trust, et extrapolées à l'ensemble des 460 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

# Annexe 4K : Vue d'ensemble des salles membres de DANSK LIVE

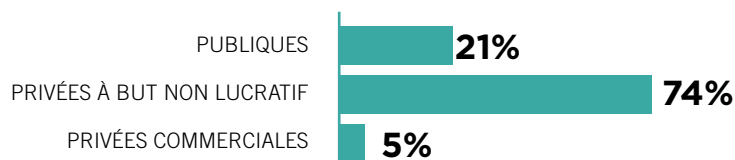
## DANSK LIVE

Dansk Live représente **76 salles danoises**. Ces salles ont une jauge médiane de **500 places**. Elles programment au total environ **16 000** représentations artistiques par an, qui attirent plus de **1,7 million de spectateur-ric-e-s**.

Outre les concerts, ces salles proposent une grande diversité d'activités culturelles, sociales, artistiques, culinaires et pluridisciplinaires. **70 %** de ces structures organisent également des festivals.



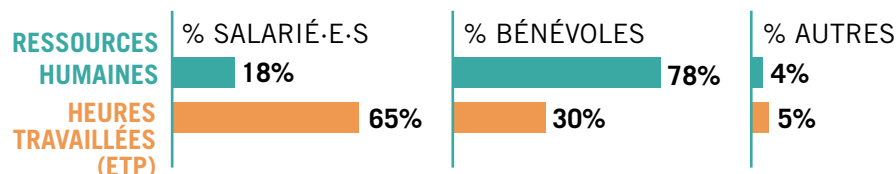
### STATUT JURIDIQUE DES SALLES



Les membres du réseau **Dansk Live** sont à **95 %** des structures à but non lucratif, dont principalement des structures privées à but non lucratif (**74 %**), mais avec une part significative de structures publiques (**21 %**) ; **5 %** sont privées à but lucratif. Ces salles ayant des statuts juridiques différents, elles ont également des modèles économiques variés. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête révèlent que **36 %** de leurs produits proviennent de subventions et **48 %** des dépenses effectuées par les spectateur-ric-e-s. Elles engendrent un produit total de plus de **30 millions d'euros**.

Les aides publiques et le recours significatif au bénévolat réduisent les coûts d'infrastructures et les frais de personnel. Les sommes consacrées à la programmation dépassent par conséquent les recettes de billetterie, et plus de ressources peuvent être investies dans le soutien aux talents locaux et émergents.

### Répartition des différentes catégories de personnels



Au Danemark, les bénévoles sont essentiel-le-s à la vie des salles, notamment les plus petites. Sur l'ensemble des **5 100** personnes qu'elles emploient, **4 000** sont bénévoles, et représentent **30 %** du total d'heures travaillées. Les femmes représentent **49 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur <http://dansklive.dk> et/ou contacter Michael Folmer Wessman : [michael@dansklive.dk](mailto:michael@dansklive.dk)

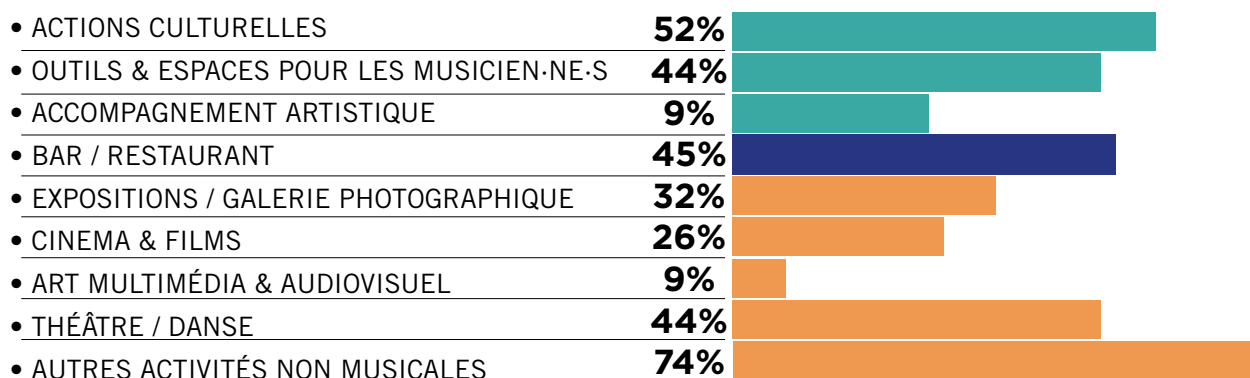
Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018-19 auprès de 43 salles membres de Dansk Live, et extrapolées à l'ensemble des 76 membres du réseau et de Live DMA en 2017.

# Annexe 4L : Vue d'ensemble des salles membres de NKA



Le Norske Konsertarrangører (**NKA**) représente **165 salles norvégiennes**. Ces salles sont relativement petites, avec une jauge médiane de **350 places**. Elles programment au total environ **19 000 représentations artistiques** par an, qui attirent près de **2,8 millions de spectateur·rice·s**. **5 %** de ces structures organisent également des festivals.

## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**21 %** des salles de concert membres du réseau **NKA** sont des structures publiques, **47 %** des structures privées à but non lucratif et **32 %** des structures privées commerciales et adoptent par conséquent des modèles économiques différents. L'état actuel des données collectées ne nous permet pas de publier des informations plus détaillées sur leur masse salariale, leurs produits et leurs dépenses, mais nous pouvons observer que les aides publiques et le recours significatif au bénévolat permettent de réduire les coûts d'exploitation – autant d'argent qui peut être investi dans le soutien aux talents locaux et émergents.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [www.konsertarrangor.no](http://www.konsertarrangor.no) et/ou contacter Andreas Feen Sørensen, le coordinateur local de l'étude : [andreas@konsertarrangor.no](mailto:andreas@konsertarrangor.no)

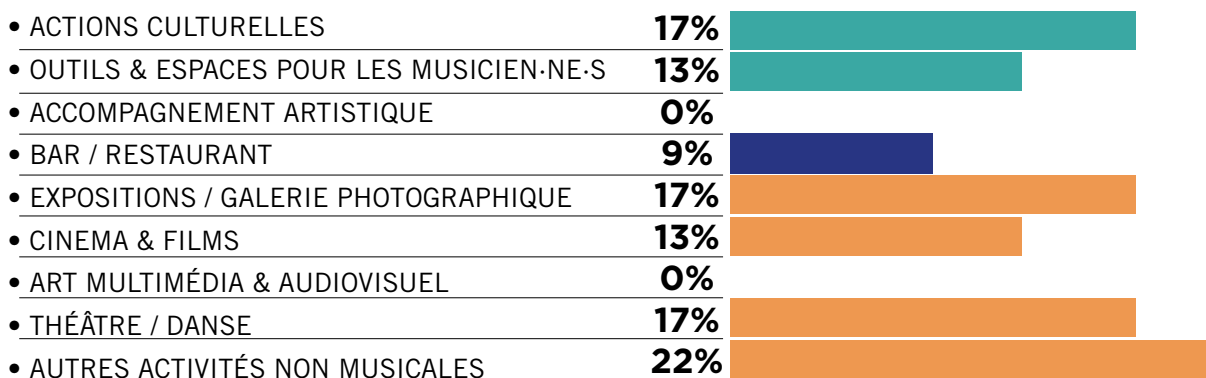
# Annexe 4M : Vue d'ensemble des salles de SVENSK LIVE



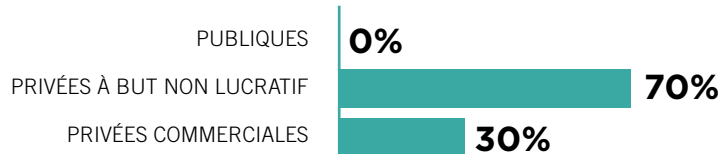
**Svensk Live** représente **150 salles suédoises**. Ces salles ont une jauge médiane de **600** places. Elles programment au total environ **11 000** représentations artistiques par an, qui attirent plus de **1,5 million de spectateur·rice·s**. **70 %** de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, ces salles proposent une grande diversité d'activités :

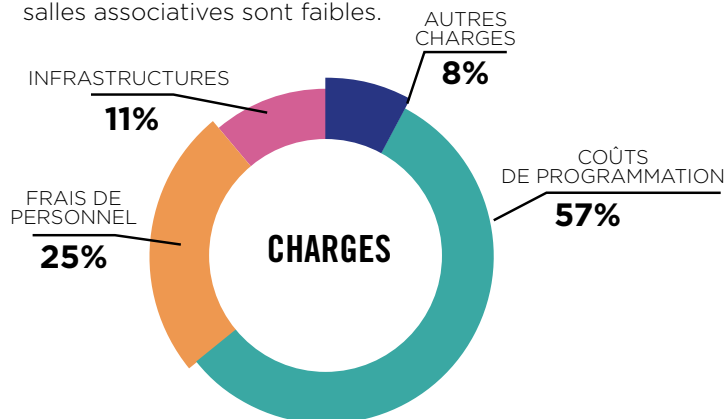
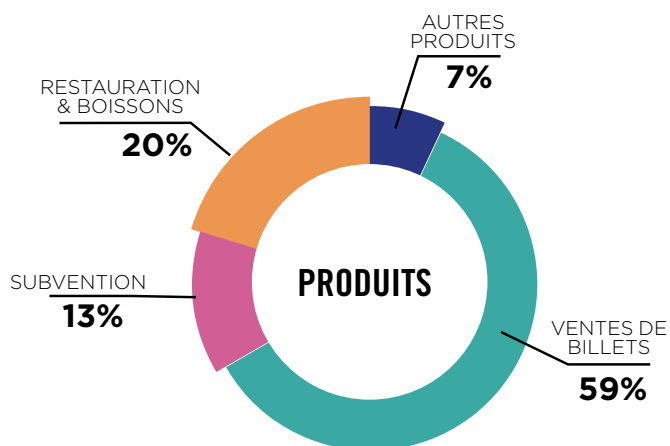
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



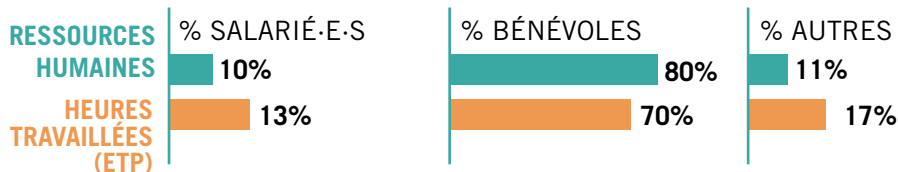
## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**70 %** des salles de concert membres du réseau **Svensk Live** sont des structures privées à but non lucratif et les **30 %** restants, des structures privées à but lucratif. Ces salles ayant des statuts juridiques différents, elles ont également des modèles économiques variés, mais dans l'ensemble, les résultats de l'enquête révèlent que **13 %** de leurs produits proviennent de subventions et **79 %** des dépenses effectuées par les spectateur·rice·s. Elles engendrent un produit total de plus de **18 millions d'euros**. Ces sommes sont pour l'essentiel affectées à la programmation, à la masse salariale et aux infrastructures. Par rapport aux autres pays européens, en Suède, les aides publiques aux salles associatives sont faibles.



## Répartition des différentes catégories de personnels



En Suède, les bénévoles sont essentiel·le·s à la vie des salles, notamment les plus petites. Sur l'ensemble des **1 300 personnes** qu'elles emploient, **1 050** sont bénévoles et représentent **70 %** du total d'heures travaillées. Les femmes représentent **55 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [www.svensklive.se](http://www.svensklive.se) et/ou contacter Måns Katsler : [mans@svensklive.se](mailto:mans@svensklive.se)

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018-19 auprès de 150 salles membres de Svensk Live, et extrapolées à l'ensemble des 150 membres du réseau et de Live DMA en 2017.



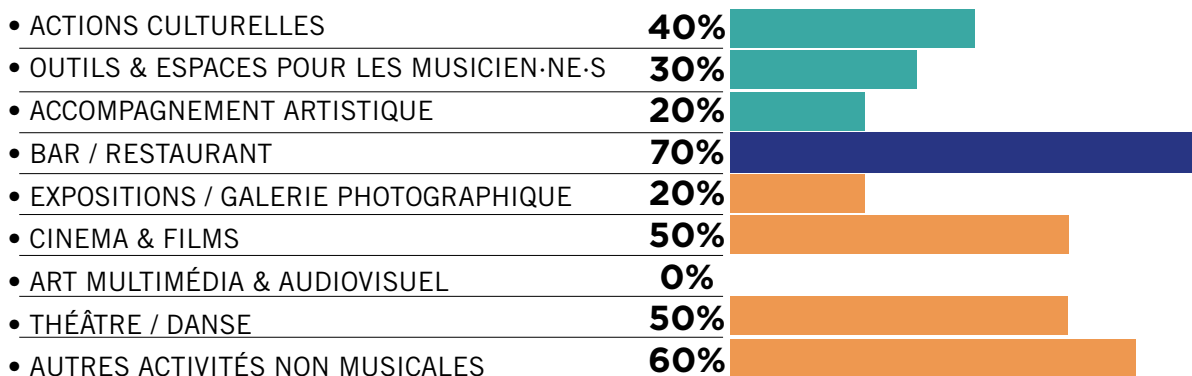
# Annexe 4N : Vue d'ensemble des salles membres de LIVEFIN



LiveFIN représente **24 salles finlandaises**. Elles programment au total plus de **16 000** représentations artistiques par an, qui attirent plus de **2,3 millions de spectateur-riche-s**. **40 %** de ces structures organisent également des festivals.

Outre les concerts, ces salles proposent une grande diversité d'activités :

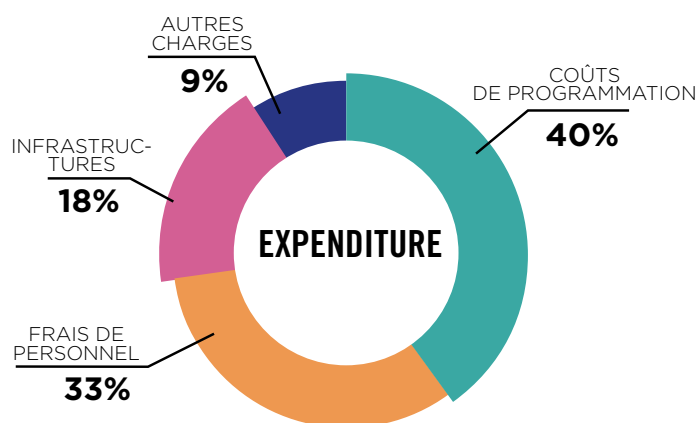
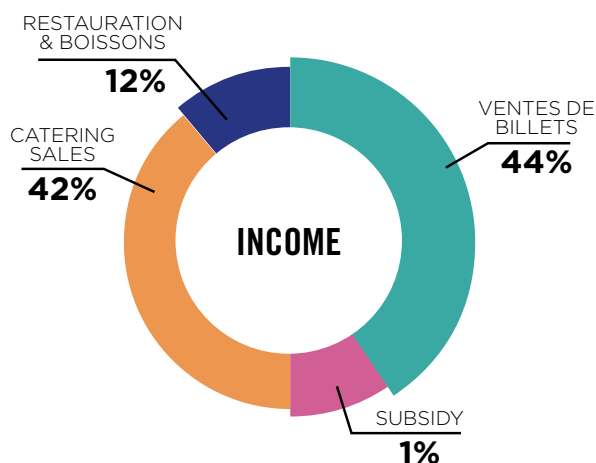
## UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS



## STATUT JURIDIQUE DES SALLES



**50 %** des salles de concert membres du réseau **LiveFIN** sont des structures privées commerciales, **30 %** des structures privées à but non lucratif, et les **20 %** restants, des structures publiques. Ces salles ayant des statuts juridiques différents, elles ont également des modèles économiques variés. Dans l'ensemble, et par contraste avec les autres régions européennes, les résultats de l'enquête révèlent que les aides publiques sont très faibles (**1 %**), y compris pour les salles associatives et publiques. Les salles membres de LiveFIN dépendent largement des dépenses des spectateur-riche-s (**86%**). Elles engendrent un produit total de plus de **30 millions d'euros**. Ces ressources sont pour l'essentiel affectées à la programmation (**40 %**), à la masse salariale (**33 %**) et aux infrastructures (**18 %**).



En Finlande aussi, les bénévoles sont essentiel-le-s à la vie des salles, particulièrement les plus petites. Sur l'ensemble des **1 600** personnes qu'elles emploient, près de **900** sont bénévoles. Les femmes représentent **40 %** de l'ensemble.

Pour en savoir plus sur ces salles, veuillez vous rendre sur [www.livefin.fi](http://www.livefin.fi) et/ou contacter Salla Vallius : [salla@livefin.fi](mailto:salla@livefin.fi)

Éléments tirés des données (2017) collectées en 2018-19 auprès de 10 salles membres de LiveFIN, et extrapolées à l'ensemble des 24 membres du réseau et de Live DMA en 2017.